

**Migration et pauvreté en Haïti : impacts économiques et sociaux des envois
de fonds sur l'inégalité et la pauvreté ?**

Bénédictique PAUL¹,

Doctorant, LASER, Université Montpellier 1

Résumé

Il existe peu d'études concernant les conséquences économiques et sociales des envois de fonds des travailleurs migrants sur la pauvreté et l'inégalité de leur pays d'origine jusqu'à récemment, notamment en Haïti. Le montant connu des fonds envoyés en Haïti par la diaspora haïtienne a dépassé la barre d'un milliard de dollars américain en 2004 et suscite depuis lors l'intérêt des analystes. Dans ce papier, nous présentons quelques éléments permettant de comprendre quelles sont les conséquences de cette arrivée de fonds sans contrepartie sur la situation de pauvreté et d'inégalités qui caractérise la société haïtienne. Bien que les anticipations macro-économiques concernant ces envois de fonds pour les bénéficiaires soient positives, notre analyse montre qu'il vaut mieux être plus prudent dans la prévision des conséquences possibles de ces transferts sur l'économie et la société haïtienne. Par ailleurs notre analyse soulève plusieurs questionnements méritant un approfondissement.

Mots-clés : Migrants, transferts de fonds (*remittances*), inégalité, pauvreté.

JEL : F24, G21, I39, J61, O15,

¹ Bénédictique PAUL est doctorant au Laboratoire des Sciences Economiques de Richter (LASER), Université Montpellier I, Avenue de la Mer CS 79606 - 34960 Montpellier Cedex 2, France. E-mail : benedictique.paul@etu.univ-montpl1.fr. Téléphone : 06.16.44.67.71. Ce papier est présenté à la Journée Thématique : « **Envois de fonds, inégalité et pauvreté dans les pays en développement** » organisée par le Groupe d'Economie et Développement (GDR) du Laboratoire d'Analyse et de Recherche Economiques – Economie et Finance Internationale (Lare-Efi) de l'Université Bordeaux 4, le jeudi 16 octobre 2008.

Sigles et Acronymes

BID:	Banque Inter-Américaine de Développement
BRH :	Banque de la République d'Haïti (Banque Centrale d'Haïti)
CAPAF :	Programme de Renforcement des Capacités des Institutions de Microfinance en Afrique Francophone
CELADE :	Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía
CEPAL :	Commission économique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe
CGAP :	Consultative Group to Assist the Poor
CNUCED :	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement
DSNRCP :	Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (Haïti)
FIDA/IFAD :	Fonds d'Investissement pour le Développement Agricole
FOMIN :	Fonds d'Investissement International
GARR :	Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés
IDH :	Indice de Développement Humain
IHSI :	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
MHAVE :	Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger
MTO :	Money Transfert Organization (Agence de Transfert d'Argent)
NTIC :	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
OMF :	Organisation de Microfinance
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
TFMH :	Transferts Financiers des Migrants Haïtiens

Sommaire

Sigles et Acronymes.....	2
Introduction	4
1. Le développement de l’émigration économique en Haïti et les transferts de fonds	5
1.1. Formes et origines de l’émigration.....	6
1.2. Les fonds transférés par les migrants haïtiens	9
2. Impacts des transferts de fonds des migrants haïtiens.....	11
2.1. Les impacts financiers des TFMH	11
A. Impacts sur la liquidité dans l’économie haïtienne	11
B. Impacts sur la hausse des prix	12
C. La contribution au financement du secteur informel haïtien.....	13
2.2. Impacts économiques et sur le développement en général	14
A. Impacts micro-économiques des transferts	14
B. Impacts sur le développement en Haïti	15
C. La dollarisation de l’économie.....	21
2.3. Impacts sociaux des transferts des migrants haïtiens	22
A. Le problème de l’assistance	22
B. L’américanisation de la culture haïtienne	23
C. Autres problèmes sociaux liés aux TFMH.....	23
Conclusion.....	25
Références bibliographiques	27
Annexes.....	31

Introduction

La globalisation récente a entraîné entre autres phénomènes sociaux l'accroissement des migrations. Elle est venue renforcer le « Big Bang » décrit par Jean Batou (2007) initié à partir du XVIII^{ème} siècle avec l'accélération de la révolution industrielle. Peu après la deuxième guerre mondiale, l'économiste John Keneth Galbraith abordait le problème démographique et celui de la migration dans les pays pauvres. Dans *Economic Development*, Galbraith affirme que l'« unique remède est le contrôle de la population² » (1964, p. 101 cité par Peach, 2008).

Dans les années 1970, les pratiques politiques dictatoriales, les bas salaires et la pauvreté dans les pays du Sud, d'une part ; et d'autre part, la facilitation des transports de longue distance et le besoin de main-d'œuvre dans les pays riches ont alimenté et favorisé les mouvements transnationaux des individus (Batou, opus cit. ; Schnapper, 2001). Galbraith, dans *The Nature of Mass Poverty* (1979), encouragea la migration des pays pauvres vers les pays riches. Il défend que : « la migration est la plus ancienne action contre la pauvreté, elle sélectionne ceux qui ont le plus besoin d'aide. Elle est bonne pour le pays d'accueil ; elle aide à briser l'équilibre de la pauvreté dans les pays d'origine³ » (Galbraith, ibid., p. 136 cité par Peach, 2008). Pourtant quelques années plus tard, dans les pays du Nord comme les pays du Sud, le phénomène migratoire s'est complexifié. A l'émigration comme solution s'oppose alors l'immigration comme problème (Sanchez-Mazas & Salgado, 2007).

A partir des années 1990, deux approches sont alors adoptées : le contrôle comme moyen de contenir le phénomène migratoire et le développement comme moyen de les supprimer (Guengant, 1996). L'objectif est d'arrêter sinon de procéder à une réduction majeure des migrations internationales. Cependant la tâche demeure particulièrement difficile. Dans les pays riches, les objectifs de contrôle ne sont pas atteints. Dans les pays pauvres, les politiques de développement se heurtent aussi à la fuite des cerveaux entraînée par l'émigration.

Au début de la présente décennie, les gouvernants des pays occidentaux, à travers notamment des organisations internationales, ont cherché à poser le problème autrement. Il s'agit alors de réguler les flux migratoires, afin de maximiser les effets positifs et tout en minimisant les effets négatifs des migrations internationales. L'arbitrage se fait alors entre les deux approches précédentes, posées comme paradigmes légitimant les politiques (ibid.). La démarche est renforcée par l'accroissement des transferts d'argent effectués par les migrants vers leur pays d'origine. Les migrants sont alors considérés comment des acteurs potentiels qu'il faut impliquer dans les programmes dits de co-développement. Il s'agit depuis lors de mettre en avant les avantages de la migration exprimés à travers ces transferts. Il en résulte une médiatisation⁴ autour de la question des transferts d'argent effectués par les migrants (*remittances*, en anglais). Certains économistes préconisent les principes antérieurs de la liberté de mouvement des personnes. Dans ce sillage, l'économiste britannique Nigel Harris (2002) affirme que « la migration est un facteur clef de croissance économique ».

Le cas de la République d'Haïti présente une certaine particularité. Car bien que la migration (ou mieux l'émigration) ait toujours marqué l'histoire d'Haïti, du point de vue économique, elle a été peu étudiée. Alors que le pays figure en tête de liste des pays subissant la fuite des cerveaux. Les premières études réalisées à partir des années 2000 par la Banque Interaméricaine de Développement (BID) à travers le Fonds Multilatéral d'Investissement

² Galbraith (1964) cité par Jim Peach (2008). Notre traduction.

³ Galbraith (1979) cité par Jim Peach (2008). Notre traduction.

⁴ Sur le site internet du FIDA, un ensemble de déclarations des médias internationaux relatives aux transferts effectués par les migrants sont mis en lien à l'adresse <http://www.ifad.org/events/remittances/index.htm>.

(FOMIN) ont révélé deux faits : Haïti est fortement frappé par l'émigration mais le pays bénéficie de plus en plus de transferts de la part des migrants. Cette arrivée de fonds est alors considérée comme une manne financière capable d'engendrer le développement économique en Haïti.

Or même si le montant de ces fonds représente une part très importante du produit intérieur brut (PIB) haïtien, la pauvreté n'a pas réellement reculé dans le pays. Il se pose alors la question de savoir « quels sont en réalité les impacts économiques, financiers et sociaux de cette arrivée de fonds sans contrepartie ? » Pour répondre à cette question, nous avons étudié le développement du phénomène migratoire haïtien (acteurs et flux), puis l'accroissement des fonds transférés par les migrants haïtiens. Cette étude identifie un certain nombre d'impacts positifs et négatifs des transferts. Elle soulève aussi beaucoup de questions, qui lorsqu'elles seront mieux étudiées et approfondies, peuvent sérieusement remettre en question la posture faisant de la migration l'industrie des pauvres (Batou, 2007 citant Weber Eugen⁵, 1983).

Le présent papier est donc organisé en trois parties. Dans la première, nous décrivons le phénomène migratoire haïtien. Dans la seconde, nous soulignons l'ampleur du nouveau marché des transferts d'argent effectués par les migrants, en mettant l'accent sur le cas d'Haïti. Nous présentons dans la troisième partie les principaux impacts de ces « remittances » en Haïti. Dans cette dernière partie, les différents impacts sont argumentés à travers des exemples permettant de dire s'ils sont positifs ou négatifs. Cela nous amène à mieux comprendre les conséquences économiques et sociales des envois de fonds des migrants haïtiens sur les inégalités et la pauvreté en Haïti. L'analyse est donc portée d'abord sur les bénéficiaires de ces transferts, les organisations offrant ce type de services – avec une attention particulière les organisations de la microfinance, puis sur la société en général.

1. Le développement de l'émigration économique en Haïti et les transferts de fonds

Le phénomène migratoire ne date pas d'aujourd'hui en Haïti (Souffrant, 1974). La migration (ou mieux l'émigration) est un des phénomènes sociaux les plus marquants de l'histoire d'Haïti. Pour l'Archévêque François Gayot, le mouvement migratoire haïtien a véritablement démarré au lendemain de la crise de 1929 (Gayot, 2006). A partir de 1950, la destination des flux migratoires haïtiens s'est élargie, au-delà des plantations cubaines. Puis, la dictature des années 1960 à 1987 a donné une autre impulsion au phénomène. Celui-ci ne connaîtra un réel ralentissement qu'à partir de l'an 2000. Si la migration interne a longtemps été étudiée par les spécialistes (sociologues et agronomes) haïtiens, l'émigration n'a été l'objet d'étude scientifique que très récemment. Or, pour comprendre le développement du marché des transferts de fonds effectués par les migrants Haïtiens (TFMH), il est nécessaire de commencer par analyser le phénomène migratoire haïtien.

En Haïti, la migration interne et l'émigration sont toutes les deux motivées par des raisons économiques. Car le non-respect des droits socio-économiques élémentaires de la population toujours en forte croissance a contribué largement à l'accélération de l'émigration. Pour bien comprendre le contexte, il faut appréhender cette migration dans le cadre d'une société constituée à 54% de personnes en situation d'extrême pauvreté⁶ (moins d'1\$/par jour). De plus, le taux de croissance de la population haïtienne a pendant longtemps doublé celui de l'économie. Selon l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), de 3,221 millions d'habitants en 1950, la population haïtienne a atteint environ 8,576 millions

⁵ Weber Eugen, *La fin des terroirs*. La transformation de la France rurale, 1870-1914, Paris, Fayard, 1983, pp. 403-422.

⁶ PNUD, Rapport sur le Développement Humain 2007/2008.

d'habitants en l'an 2000⁷ (soit une croissance démographique de 166% en un demi-siècle). Et tout porte à croire qu'il atteindra les dix millions en 2010⁸. En revanche, la présente décennie a débuté par une récession dans l'économie haïtienne après une brève reprise à la fin des années 1990 (voir annexe 1). La migration est alors apparue comme une alternative. Sa forme interne peut être observée dans l'accroissement des populations urbaines et sa composante internationale des haïtiens est ponctuée d'une perte en capital humain. Mais qui sont les migrants haïtiens ?

1.1. Formes et origines de l'émigration

Depuis longtemps, les analystes constatent l'accroissement des mouvements locaux au sein de la population haïtienne. Ce phénomène est connu et décrit sous l'expression d'exode rural par les spécialistes haïtiens. Il a en amont des conséquences notables sur l'agriculture. En aval, il a entraîné une nouvelle configuration des villes. Concernant Port-au-prince, la capitale du pays, depuis le milieu des années 1970 des études ont documenté que plus de 70 pour cent des Port-au-princiens sont des migrants (PNUD-Haïti, 2004). Le résultat le plus visible est la « bidonvilisation » des principaux centres urbains d'Haïti. Les néo-urbains sans métiers ni ressources se retrouvent ordinairement piégés par une précarité souvent pire qu'à la campagne. Ce désenchantement les a amenés à un changement de destination.

Mais depuis quelques décennies, la migration des Haïtiens vers l'étranger – mouvement aussi vieux que les crises politiques du pays – a pris une dimension particulière. Pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, ce mouvement a été renforcé par l'exacerbation de la dictature des Duvalier⁹. Ce régime qualifié de « totalitaire » par Trouillot (1990) est responsable de 30 000 à 50 000 assassinats et exécutions (ibid.). Tandis que le nombre d'exilés politiques reste inconnu. Pendant le duvaliérisme, toute divergence d'idéologie politique et toute opposition au régime gouvernemental sont vite réprimandées par les « tonton macoutes¹⁰ ». Les exils ou émigration forcée ont alimenté notablement la diaspora haïtienne. Mais celle-ci est surtout gonflée par l'émigration pour raison économique, notamment après la chute de ce régime.

A partir des années 1990, la migration des Haïtiens n'est plus seulement motivée par l'insécurité politique, mais surtout par l'aggravation de la pauvreté qui ronge le pays depuis des années durant. Suivant le principe du « sauve qui peut », les plus dépourvus prennent la voie terrestre en direction de la République Dominicaine, tandis que ceux qui peuvent payer un trafiquant prennent la mer sur des bateaux de fortune. L'agriculture ne parvenant plus à la subsistance des paysans exploitants agricoles, le voyage vers une autre terre apparaît comme la meilleure issue pour les paysans. De même, l'absence d'initiative économique en Haïti a fait que le risque de naufrage ou d'être fait prisonnier à l'étranger est perçu tout autrement. Seule la motivation de trouver une vie meilleure sous un autre ciel anime les migrants économiques. Beaucoup vont déchanter face à la discrimination en République Dominicaine tandis que d'autres sont systématiquement rapatriés après quelques jours de prison sur les côtes américains. Néanmoins, cette migration à l'étranger s'est toujours maintenue.

⁷ IHSI, projections 2007. Pour une présentation plus détaillée des « projections de la population totale, urbaine, rurale et économiquement active » établies par l'IHSI et le Centre Latino-Américain de Démographie (CELADE), voir http://www.ihsi.ht/pdf/projection/ProjectionsPopulation_Haiti_2007.pdf.

⁸ Les estimations actuelles de la population haïtienne dépassent déjà les 9 millions d'habitants (projections IHSI/CELADE, 2008).

⁹ François Duvalier dit « Papa Doc » dirigea Haïti de 1957 jusqu'à sa mort en 1971 et son fils Jean-Claude Duvalier (« Baby Doc ») lui a succédé jusqu'en 1986. Un soulèvement populaire a conduit en 1987 à l'exil (en France) de celui-ci.

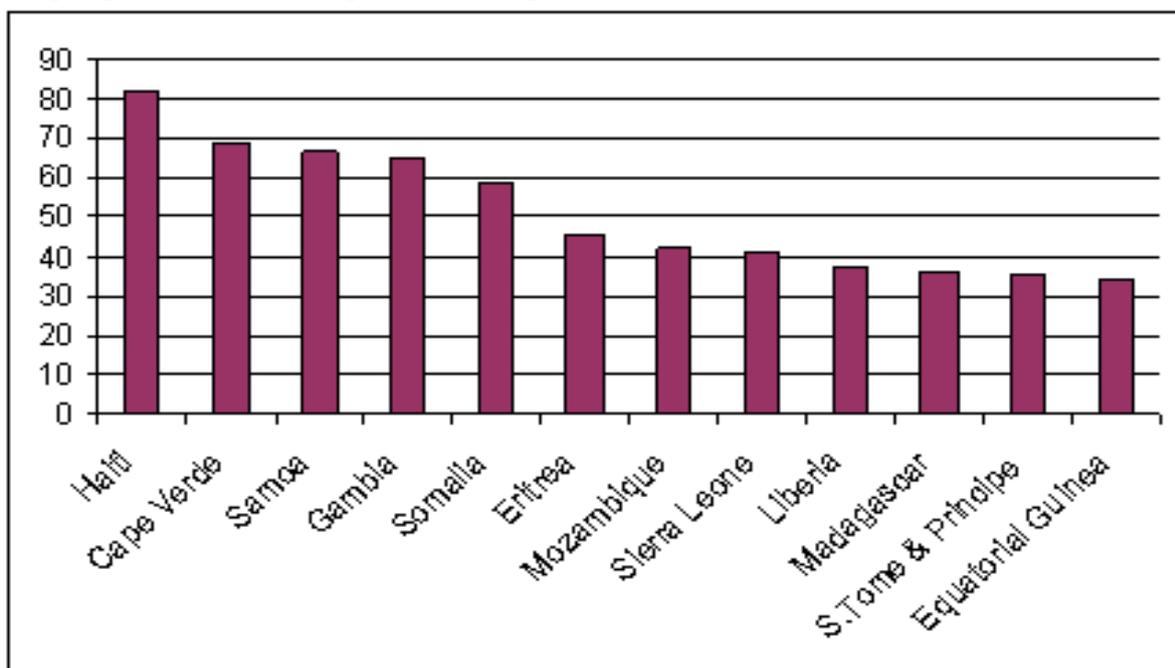
¹⁰ Le nom officiel des Tonton Macoutes (français haïtien) est « Volontaires de la Sécurité Nationale » (VSN), sorte de milice armée qui imposa un règne de terreur sur la population haïtienne.

Les catégories sociales touchées par cette migration économique ne sont plus que des élites urbaines mais de plus en plus des masses paysannes. Les paysans épinglés par la misère ont pris la route vers les pays voisins. Une grande partie traverse la frontière et rentre en République Dominicaine. Là-bas, certains sont recrutés dans les *bateys* (plantations de canne-à-sucre) et ne voient pas leur situation s'améliorer. D'autres parviennent à migrer vers les Etats-Unis ainsi que les îles avoisinantes (Cuba, La Martinique, La Guadeloupe, la Guyane, etc.). Cette migration via la mer est plus connue sous le nom de « *baot people* ».

L'élite intellectuelle migre majoritairement vers le Canada, la France et les Etats-Unis. Elle s'installe relativement plus facilement que les paysans, dans la mesure où leur migration emprunte un réseau plutôt conventionnel et légal. De plus, cette catégorie formée parvient à l'exercice de professions libérales dans les pays d'accueil et bénéficie d'un statut plus stable. Elle est par ailleurs être moins souvent signalée parmi les victimes de discrimination et de mauvais traitements.

Jean-Baptiste Meyer (2001) a décrit clairement le nomadisme scientifique et la fuite des cerveaux que comporte la mobilité internationale de ces dernières années. Seulement dans le cas d'Haïti, le phénomène a pris une ampleur telle qu'il attire l'attention. Avec plus de 80% des personnes qualifiées ayant émigré en 2000, Haïti figure en tête de liste dans le rapport du CNUCED (2007), voir graphique 1.

Graphique 1. Haïti, champion de l'émigration des cerveaux en l'an 2000



Source: CNUCED, Rapport de 2007 sur les pays les moins avancés.

Une estimation de la diaspora haïtienne est toujours imprécise dans la mesure où le nombre de migrants illégaux et de leurs enfants n'est jamais connu. Selon la BID, en 2006 la diaspora haïtienne comptait au moins 1,5 million d'individus. Beaucoup d'autres estimations tournent aux alentours de 2 millions (Gayot, 2006 ; GARR, 2006¹¹). Selon les sources, les chiffres peuvent varier énormément. Par exemple, Terry et Wilson (BID, 2005) citant les enquêtes de l'Organisation Internationale pour les Migrations du 11 au 17 août 2003.) estiment à entre 500.000 et 800.000 les Haïtiens vivant en République Dominicaine, d'autres sources parlent d'environ un million. L'une des causes de cette variation est le problème d'apatridie de fait chez les enfants Haïtiens nés de parents « sans papiers ». A titre d'exemple, l'organisation

¹¹ GARR, communiqué du 22 septembre 2006. Voir <http://www.garr-haiti.org/spip.php?article11>.

dominicaine MOSCHTA estime que 80% des Haïtiens vivant en Rép. Dominicaine (courrier ACP-UE, juillet-août 2001) sont « sans papier ». Selon la BID (2005), Haïti constitue avec République Dominicaine et la Jamaïque les principaux pays ayant le plus grand nombre de migrants « sans papier » aux Etats-Unis.

D'une façon générale, la diaspora haïtienne s'est accrue vers pratiquement tous les continents. On retrouve des Haïtiens partout dans le monde. Il convient aussi de noter que la migration s'est autoalimentée grâce à la solidarité familiale (regroupement familial). Dans le tableau 1 suivant, on peut constater une répartition approximative de la diaspora haïtienne dans le monde. En effet, aucun chiffre ne peut être considéré comme fiable vu les irrégularités de séjour courantes au sein de cette population.

Tableau 1. Estimation de la répartition de la diaspora haïtienne

		Destinations des migrants haïtiens				
Quantité		USA	CANADA	REP. DOM.	EUROPE	CARAIBES
	Pourcentages* :	60		17,5	7,5	15
	Population** :	1.000.000	100.000	600.000	300.000	

* Selon les informations rapportées par le MHAVE (2007).

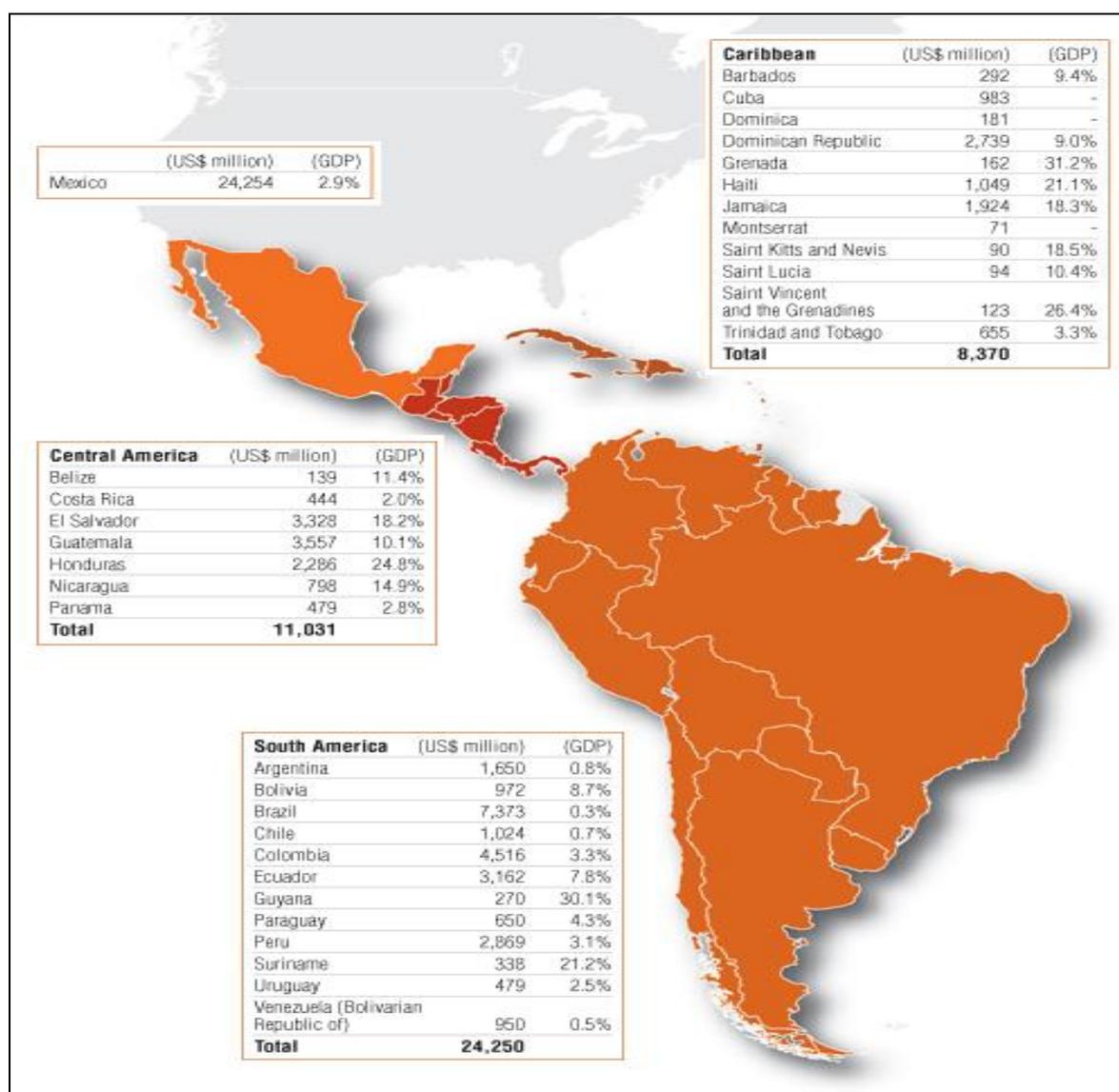
** Selon données de l'International Catholic Migration Commission (mai 2006).

Les Haïtiens vivant à l'étranger – près de 1,5 millions selon FOMIN-BID (2007) – ont toujours transférés une part de leurs revenus en Haïti. Ces dernières années, leurs transferts de fonds ont pris une ampleur considérable. Le marché financier ainsi créé a fait écho tant en Haïti (par exemple, au sein du Ministère des Haïtiens Vivant à l'Etranger [MHAVE]) que sur la scène internationale (BID, Banque Mondiale, etc.). Dans la partie suivante, nous analysons l'accroissement de ces fonds sans contrepartie envoyés en Haïti.

1.2. Les fonds transférés par les migrants haïtiens

Avec 62,3 milliards de dollars américains en 2006 (soit 14% de plus qu'en 2005), l'Amérique latine et la Caraïbe concentre les plus importants flux de transferts effectués par les migrants internationaux (BID, 2007). Les flux de transferts vers Haïti - qui nous intéressent ici - sont parmi les plus importants de la Caraïbe (Voir le graphique 2 suivant).

Graphique 2. Transferts de fonds effectués par les migrants Latino-Américains et Caribéens en 2006



Source : IFAD¹²

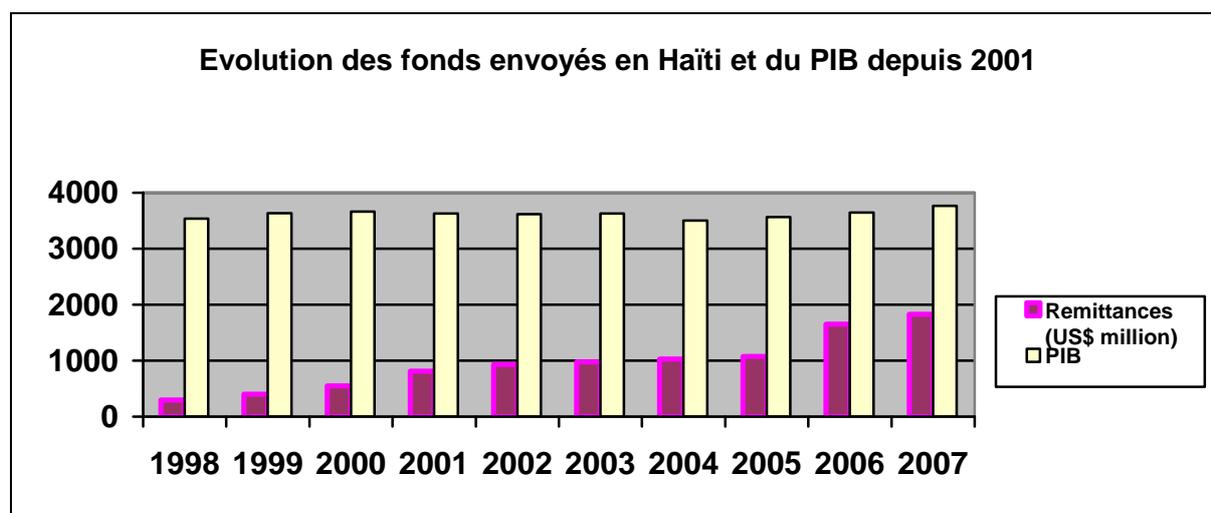
Jusqu'en l'an 2000, les TFMH n'ont présenté aucun intérêt particulier aux yeux des analystes. Cependant en 2005, à la publication du rapport de FOMIN faisant état du dépassement des TFMH de la barre d'un milliard de dollars américains, l'argent des migrants haïtiens a commencé à retenir l'attention des spécialistes. Les économistes ont récupéré le phénomène et l'ont abordé presque exclusivement sous un angle macro-économique. Ils ont cherché à comprendre quels sont et quels peuvent être les conséquences de cette injection financière sur

¹²Voir le site de «The International Fund for Agricultural Development» (IFAD), agence spécialisée des Nations Unies fondée en 1977, en émanation de la Conférence Alimentaire Mondiale de 1974. <http://www.ifad.org/events/remittances/maps/index.htm>.

l'économie haïtienne. Pour mieux comprendre les impacts des TFMH sur les conditions socio-économiques des Haïtiens, nous proposons de commencer par l'analyse de l'évolution des flux annuels des transferts.

Alors que des montants importants transitent par les réseaux informels selon le Fonds International de Développement Agricole (FIDA)¹³, à eux seuls, les montants de transferts dépassent le volume d'aide internationale accordé à Haïti (FOMIN-BID¹⁴). En 2004, les TFMH représentait plus de 5 fois la somme de l'aide internationale et l'investissement direct étranger (ID, 2006). De même, ces dernières années, les envois de fonds par les migrants haïtiens représentent une part de plus en plus croissante, du PIB d'Haïti. Cette situation peut être constatée dans le graphique 3.

Graphique 3. Comparaison entre les envois de fonds des migrants et du PIB en Haïti



Source: BID/Orozco (2006) et Annuaire Statistique de la CEPAL.

La partie suivante sur les impacts des TFMH appuie ses fondements empiriques sur les éléments de conclusions tirées de l'enquête¹⁵ menée par le Fonds d'Investissement Multilatéral, organe de la Banque Interaméricaine de Développement (FOMIN-BID, 2007) en Haïti. Aux informations issues de cette enquête, sont ajoutées d'autres réflexions issues d'autres sources. Nous avons aussi effectués plusieurs interviews auprès d'Haïtiens bénéficiaires de ces transferts ou observateurs du phénomène.

La raison principale de l'étude des TFMH est celle de leurs conséquences sur la situation économique et sociale d'Haïti. Car évidemment, l'arrivée de ces fonds influe sur le paysage socio-économique du pays : à la fois sur les conditions économiques et sociales des ménages que sur la configuration des services d'intermédiation financière.

¹³ FIDA : Factsheet on Remittances. Selon le FIDA, « si l'on prend en compte les transferts informels, la valeur totale des envois de fonds double, selon les estimations, pour atteindre 200 milliards de USD ». Voir <http://www.ifad.org/pub/factsheet/remittances/f.pdf>.

¹⁴ FOMIN-BID : Remittances to Latin America and the Caribbean, <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=548688>.

¹⁵ L'enquête citée a été réalisée sur un échantillon de 1724 adultes haïtiens en novembre – décembre 2006 (marge d'erreur 2%). Une copie de la synthèse des conclusions nous a été gracieusement remise par le bureau du BID en Haïti.

2. Impacts des transferts de fonds des migrants haïtiens

Après avoir remis le marché des transferts de fonds effectués par les migrants haïtiens dans son contexte, il importe de souligner ici les principaux impacts de cette arrivée massive de liquidité sans contrepartie en Haïti. Cette identification des impacts sera faite en trois étapes : les impacts financiers, les impacts économiques et les impacts sociaux.

2.1. Les impacts financiers des TFMH

L'étude des conséquences des TFMH sur le marché financier interne d'Haïti nous paraît incontournable dans la démarche d'identification des impacts de ces fonds. Cependant, elle restera sommaire.

A. Impacts sur la liquidité dans l'économie haïtienne

Tout d'abord, cette arrivée massive d'argent sans contrepartie a considérablement augmenté la liquidité de l'économie haïtienne. Les flux de transferts ont donc contribué à augmenter le volume des transactions financières. Par exemple, les pratiques de TFMH ont conduit les intermédiaires financiers à développer une plus grande panoplie de service de transferts financiers internes au pays.

Cette augmentation des transactions financières, et économiques en général, contribue aussi à la création de richesses dans le pays, même si cela reste à prouver. Pour les familles bénéficiaires, il s'agit d'une augmentation de revenus. Mais il s'agit en même temps d'une aggravation des **inégalités de revenus très élevées en Haïti**.

Un élément important – et qui nous intéresse tout particulièrement – est l'accroissement engendré dans les transactions de crédit et plus précisément de microcrédit. Bien que les TFMH soient très sélectifs, l'épargne d'une partie de ces fonds dans des organisations microfinancières locales permet de mettre cet argent au profit d'autres personnes de la communauté. D'où les organisations de microfinance (OMF¹⁶) entament leur entrée sur ce nouveau marché. Par exemple, en 2004 7,3 millions de dollars américains de transfert ont transité par la Fonkoze, la plus grande OMF d'Haïti (Sobhan, 2005). En effet, même si les OMF sont preneuses de prix en matière tarifaire, elles peuvent contribuer à réduire les coûts de transaction¹⁷ sur le marché des transferts. De plus, elles peuvent apporter une réponse plus adaptée au caractère informel des milieux ruraux bénéficiaires des flux de transferts. Bien entendu, elles doivent elles-mêmes s'adapter technologiquement afin de faire prévaloir leurs avantages comparatifs face aux agences de transfert d'argent (MTO pour le sigle anglais de « Money Transfert Organizations ») (Orozco & Hamilton, 2005).

¹⁶ Nous préférons l'expression « Organisations de Microfinance » ou « Organisations Microfinancières » (d'où le sigle OMF) à celle d' « Institutions de Microfinance » (IMF) déjà très répandue dans la littérature mais qui ne rend pas compte des avancées théoriques de l'économie néo-institutionnelle aussi bien que les théories du management. En effet, pour l'économiste Douglass North comme pour les théoriciens et praticiens du management, la distinction est bien claire entre « organisations » et « institutions ».

¹⁷ L'opération de transferts comporte un ensemble de coûts de transaction tant pour l'expéditeur que pour les bénéficiaires. Frédéric Ponsot (2006) dénombre entre autres les frais de déplacement jusqu'au point de service (réception / envoi), les coûts de prospection pour la recherche des tarifs et des points de service à proximité, les pertes sur change et coût de recherche des meilleurs taux pour les envois en devises fluctuantes, les frais de communication pour communiquer les montants et les codes d'identification, les formalités administratives et justificatifs à fournir, le temps d'attente au guichet pour réaliser la transaction (envoi/réception).

En réalité, le secteur de microfinance bénéficie déjà d'effets bénéfiques sur le marché des transferts de fonds. Les services de micro-transferts sont accompagnés des avantages suivants :

- a) L'apparition de demande de services d'épargne chez des ménages qui vivaient jusque-là dans une économie quasi-non-monnaire. Vu que les organisations de microfinance sont les intermédiaires financiers les plus présents dans le milieu rural, elles récoltent une part importante de cette épargne. Selon une étude de la BID, à l'échelle internationale, elles collectent en épargne près de 5% des fonds transférés par les migrants (Rhyne, 2005). Aujourd'hui, ce taux tend à s'accroître. Dans le cas d'Haïti, à titre d'exemple, environ 7,3 millions de dollars américains ont transité par l'OMF Fonkoze pendant la seule année 2004 (Sobhan, 2005).
- b) De la même façon, ces nouveaux épargnants disposent d'une réserve financière suffisante pour prétendre à un crédit. Ils deviennent alors des clients potentiels des activités de microcrédit. La plupart des organisations de microfinance en Haïti exigent un dépôt de 30% du montant du crédit souhaité.
- c) L'ouverture de guichet de transfert (réception de transfert) dans la plupart des organismes de microfinance agréés. Or ce type de services était jusque-là monopolisé par des agences privées de Western Union, de Cam Transfert, et les principales banques du pays (Unitransfert pour la Unibank, Socatransfert pour la Socabank, etc.). De par leur proximité et de leur flexibilité, les OMF fournissent une réponse plus adéquate à cette demande de services peu formels.

Les OMF occupent moins de 10% du marché mondial de transferts de fonds effectués par les migrants en 2006 (Orozco, p. 6, 2006a). Depuis la fin de l'année 2007, un projet visant l'ouverture du marché latinoaméricain et caraïbéen aux organisations de microfinance a été élaboré par la BID. Ce projet d'un coût total de 685.000 dollars américains a pour objectif de renforcer les OMF de manière à ce qu'elles puissent pénétrer et maintenir la compétition sur ce marché régional. On attend du projet des résultats tels que la réduction des coûts de transfert (environ 10% pour un transfert USA-Haïti, selon Orozco 2006a), l'augmentation de l'inclusion financière et le renforcement des organisations microfinancières (BID, 2008).

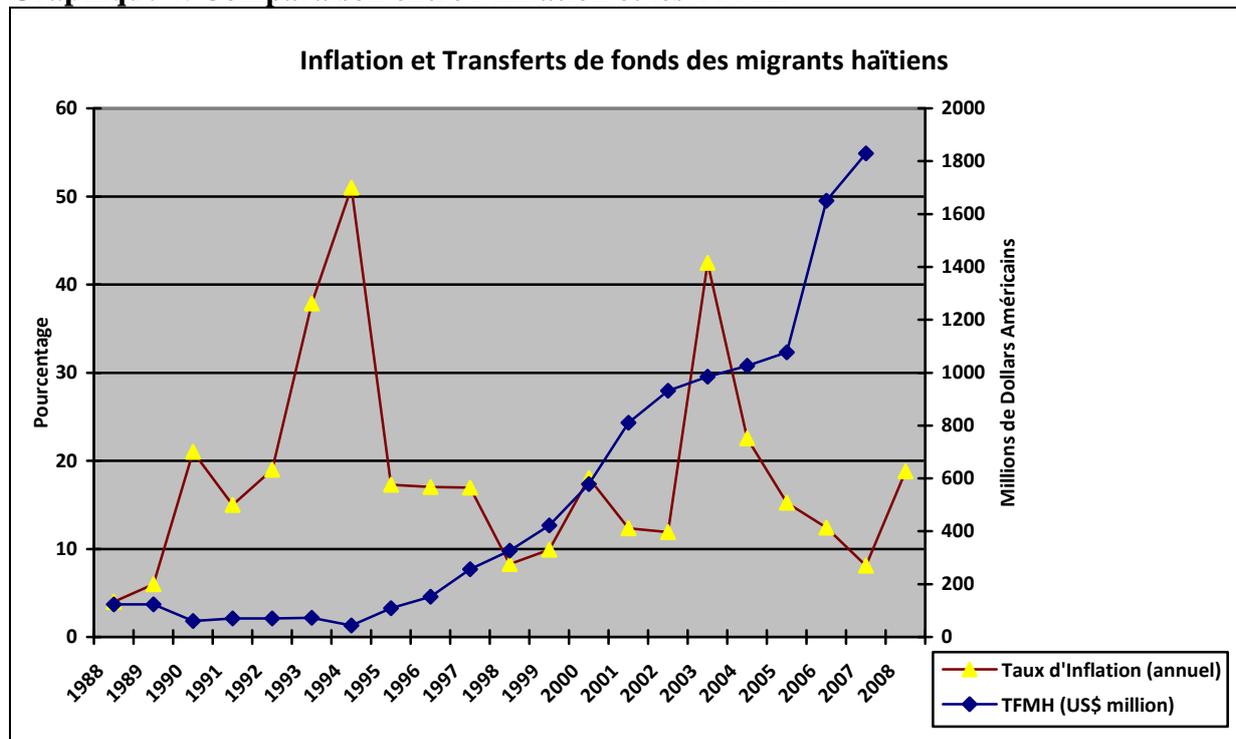
Les OMF ont en définitive un avenir prometteur sur le nouveau marché formé par l'argent des migrants (Orozco, 2008, p. 23) autant que leurs clients bénéficiaires de ces transferts. Ces faits n'excluent pas d'autres impacts financiers généraux sur l'économie haïtienne. C'est le cas du rôle des TFMH dans l'inflation en Haïti.

B. Impacts sur la hausse des prix

Dans le rapport national de développement humain du PNUD (PNUD-Haïti, 2004), il a été souligné le fait qu'une des fonctions des transferts de la diaspora est d'« éponger les risques que le ménage est incapable de couvrir par des ressources existantes en son sein [...] » (ibid., p. 69). Mais en réalité, les transferts des migrants haïtiens tout en augmentant les revenus des bénéficiaires contribue largement à créer de l'inflation dans l'économie haïtienne.

En étudiant les relations entre l'évolution annuelle des flux de transferts et celle de l'inflation sur une période de 20 ans, nous constatons qu'à partir de l'an 2000, il existe une tendance commune entre les deux variables. Les deux pics d'inflation de 1994 et de 2004 observés sur le graphique 2 peuvent être expliqués par les deux épisodes d'instabilité économique liée aux deux renversements du président Jean-Bertrand Aristide. A l'exception de ces deux années, la tendance de l'inflation s'aligne sur la hausse continue des transferts de fonds, notamment pour la période allant de 1998 à 2004. En effet, pour bien comprendre la relation entre les deux variables, il faut écarter les perturbations exceptionnelles entraînées par les chocs extérieurs.

Graphique 4. Comparaison entre l'inflation et les TFMH



Source: BID/Orozco (2006) pour les TFMH et BRH pour l'inflation.

A partir de l'année 2005, le gouvernement du président René Garcia Préval¹⁸ a réussi à ramener le taux d'inflation en-dessous de la barre de 10% (IHSI). Mais au début de l'année 2008, l'inflation a repris sa tendance habituelle¹⁹. Le raisonnement initié ici mérite d'être suivi dans les temps à venir afin de dégager des conclusions plus intéressantes sur une période plus longue.

C. La contribution au financement du secteur informel haïtien

L'arrivée des flux de transferts dans le milieu rural haïtien, conséquemment à l'émigration, a entraîné le financement de beaucoup d'activités informelles. Bien entendu, c'est aussi le cas en milieu urbain, car l'économie haïtienne est informelle pour une grande partie. Dans les campagnes, on assiste à une prolifération des petits marchands ambulants. Dans les villes, les marchés s'élargissent.

Par ailleurs, la circulation des devises américaines dans le pays contribue à conduire à la prolifération des agents de change dans les coins de rue des principales villes du pays. Ce marché de change parallèle a des incidences négatives sur les statistiques de la banque centrale qui ne peut ni contrôler les taux pratiqués par ces agents informels ni comptabiliser précisément la somme des opérations ayant lieu sur le territoire.

Vu du côté des bénéficiaires et des personnes vivant du secteur informel, les effets positifs des TFMH sont évidents. Mais globalement, il s'agit d'une évasion fiscale et par conséquent un manque à gagner pour l'État. De plus, cette récupération par le secteur informel constitue une perte d'informations dans la mesure où il est quasiment impossible de suivre statistiquement le devenir de ces fonds.

¹⁸ René Garcia Préval, ayant été président d'Haïti du 7 février 1996 au 7 février 2001, est l'actuel président du pays depuis le 14 mai 2006 à nos jours. Pour un profil plus détaillé du président, voir le site : <http://www.haiti-reference.com/histoire/notables/preval.html>.

¹⁹ Au mois d'août 2008, le glissement mensuel de l'inflation était évalué à 18.8% selon une note de conjoncture de l'IHSI (voir http://www.ihsi.ht/pdf/ipc/serieIPC/ipc_last.pdf).

2.2. Impacts économiques et sur le développement en général

Au-delà des impacts financiers, les TFMH ont des conséquences sur toute l'économie et le processus de développement en Haïti. Nous identifierons ici ces impacts en fonction de leurs relations avec la pauvreté, les ressources humaines qualifiées du pays et les capacités globales de développement national.

A. Impacts micro-économiques des transferts

Dans le cadre des investigations pour savoir si les transferts vont conduire au développement économique dans les pays récipiendaires, les études de la Banque Mondiale (World Bank, 2006) et de la BID (Lopez-Cordova, 2006) prévoient une réduction de la pauvreté suite à l'arrivée massive de ces fonds envoyés par les migrants. Ces études macro-économiques s'appuient sur deux principes qui font le plus souvent consensus : les transferts sont moins volatils que flux de capitaux (comme l'aide internationale, par exemple), ils sont moins pro-cycliques que d'autres flux financiers privés par rapport aux cycles économiques des pays récipiendaires. Partant de ces hypothèses, Lopez-Cordova (ibid.) affirme que « les transferts sont potentiellement d'importants outils capables de promouvoir le développement dans les pays de réception » (p. 7)²⁰. Mais, ce point de vue ne prend pas en compte certaines informations concernant les familles bénéficiaires de ces transferts. Nous posons alors la question autrement : « Que permet l'argent transféré par les migrants aux ménages haïtiens ? ».

Dans son allocution rapportée par le *Financial Times*, Lapper expose certains éléments que nous pouvons déjà considérer comme une réponse à la question de l'usage des transferts. Ce sont d'abord l'alimentation, puis les dépenses médicales, les frais scolaires et autres dépenses d'éducation (Lapper, 2007).

a) Contribution à l'augmentation du niveau de vie des bénéficiaires

Nous adoptons la conception de l'INSEE du niveau de vie. Cette notion fait donc référence à la qualité et à la quantité de biens et services qu'un individu ou une population peut s'acheter. Selon l'INSEE, « le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation »²¹. Partant de cette définition, du point de vue des ménages bénéficiaires des transferts, nous pouvons considérer qu'il y a une certaine amélioration du niveau de vie. En effet, plus de 90% des envois de fonds servent à couvrir les dépenses des ménages (FIDA²²). Ce constat est fait en Haïti dans l'enquête réalisée en 2006 par la BID²³, la part des TFMH dépensée dans la nourriture, l'habitat, l'habillement et les soins médicaux est de 77% (BID, 2007). Lorsque nous comparons ce pourcentage avec les 31% des adultes recevant régulièrement des transferts en Haïti, il est évident que les TFMH contribuent à l'augmentation du niveau de vie des familles bénéficiaires.

Les familles bénéficiaires des transferts d'argent de l'étranger peuvent lisser leurs dépenses de consommation suite à une importante inflation, des intempéries et des crises politiques. Il faudrait inclure aussi dans cette consommation les produits NTIC (téléphones portables, ordinateurs, etc.) qui sont de plus en plus utilisés en Haïti ces dernières années.

²⁰ Dans son étude de cas pour le Mexique, Lopez-Cordova conclut qu'une augmentation de la fraction des ménages bénéficiaires des transferts réduit la mortalité infantile et l'analphabétisme parmi les enfants de 6 à 14 ans, en même qu'elle participe à l'amélioration des conditions de vie en agissant sur certaines dimensions de la pauvreté.

²¹ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/niveau-de-vie.htm>.

²² Voir : <http://www.ifad.org/pub/factsheet/remittances/f.pdf>.

Les envois de fonds des migrants représentent pour les familles bénéficiaires une réponse rapide à des besoins financiers urgents. Autrement dit, les familles ayant un membre à l'étranger peuvent compter beaucoup plus sur la rapidité et l'efficacité des transferts que sur l'aide humanitaire. Cependant, ces avantages procurés par les transferts de fonds méritent d'être nuancés. Car, cette « manne financière » (Ponsot, 2006) pour les ménages vulnérables est en réalité source d'inégalités au sein de la société, comme nous le verrons dans les impacts sociaux. Les transferts étant par nature sélectifs, seules les familles (plus de 500.000 selon la BID) bénéficiaires en sont directement touchées dans leur niveau de vie.

b) Participation à l'amélioration de la santé et l'éducation des bénéficiaires

En Haïti, les soins et les consultations médicaux sont en intégralité aux frais des ménages pauvres et toujours très vulnérables. Quant aux services d'éducation (primaire et secondaire), ils relèvent à plus de 80% du secteur privé²⁴ et sont offerts à des prix au-dessus de la solvabilité des familles pauvres. Il n'existe pas de protection sociale étatique accessible à la population. Grâce aux transferts de fonds, les familles bénéficiaires ont la possibilité de se payer ces services. Aussi, alors qu'il n'existe pas encore d'études permettant d'apprécier la contribution des TFMH à la santé et à l'éducation en Haïti. Nous verrons à travers les impacts sur le développement que les TFMH ne sont pas conséquences globales pour Haïti.

Ces avantages pour les familles bénéficiaires des transferts accroissent cependant les inégalités de revenus en Haïti. En effet, prenons le cas de la migration des personnes qualifiées, pour faire migrer un membre de la famille, celle-ci doit avoir une certaine dotation financière initiale. De la même façon, pour l'éducation préalable du migrant, il faut des ressources financières. Sachant que le migrant qualifié a une meilleure situation en pays d'accueil et peut donc effectuer des transferts plus régulièrement, les familles disposant à l'origine d'un minimum de revenus sont celles qui sont susceptibles de voir s'améliorer leur situation par les transferts. D'où globalement, l'accroissement des inégalités de revenus.

B. Impacts sur le développement en Haïti

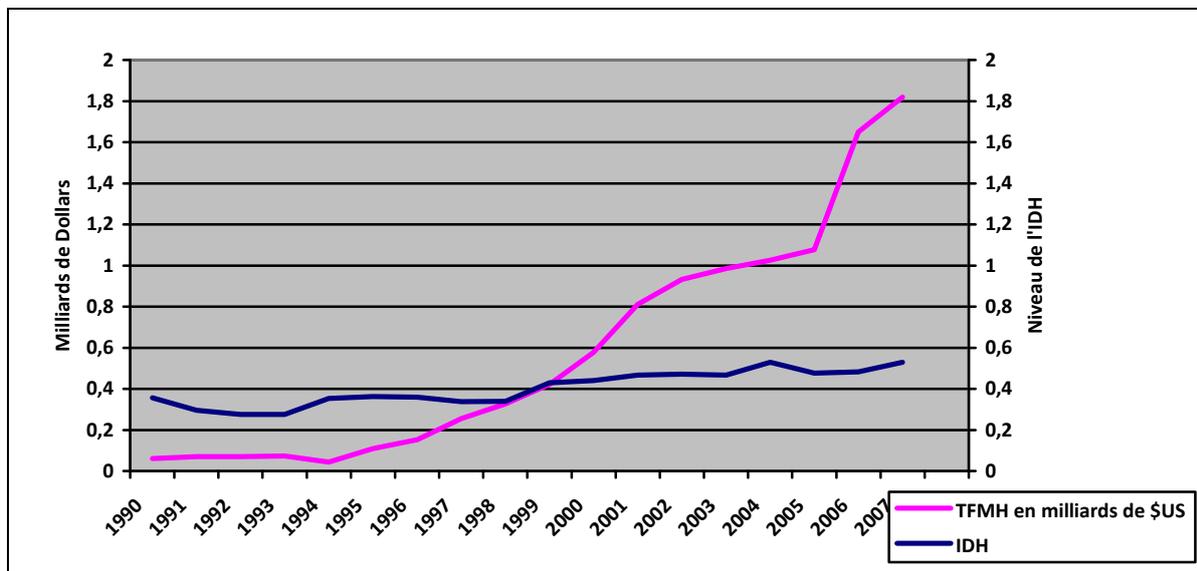
a) Les TFMH ne sont pas sans relation avec l'IDH en Haïti

Nous abordons la question du développement à travers l'étude d'indices prenant en compte les éventuels avantages nationaux que pourraient procurer les TFMH. Tout d'abord, considérons l'indice utilisé par le PNUD pour le classement des nations. Nous pouvons constater à travers le graphique 5 qu'il existe une légère hausse de l'indice de développement humain (IDH), au même moment que les flux annuels de transferts s'accroissent.

Cependant, le caractère composite de l'IDH et le caractère sélectif des transferts ne permettent pas d'affirmer une relation confirmée entre les deux variables. Autrement dit, la hausse de l'IDH ne saurait être imputée aux seuls transferts des migrants. En revanche, les constats antérieurs sur leur contribution dans l'amélioration du niveau de vie de ménages ainsi que leurs incidences sur l'éducation et la santé en Haïti nous amènent à ne pas écarter toute relation entre les deux variables.

Graphique 5. Transferts de fonds des migrants haïtiens et l'IDH en Haïti

²⁴ La part du privé dans le service éducatif haïtien varie selon les sources : le privé représente 88% selon l'UNESCO, 70% selon le « Panorama de l'Ecole fondamentale de base haïtienne, 1997 », Direction de la Planification et de la coopération externe du MENJS, 83% d'après Louis-Auguste Joint (2007).



Source: FOMIN-BID/Manuel Orozco, 2006 (TFMH) et PNUD-Human Development Report (IDH).

Cependant, la coïncidence observée doit être analysée plus en profondeur. Autrement dit, il faudra encore des années avant de pouvoir établir l'existence éventuelle d'une relation ferme entre les deux variables.

b) Impacts contradictoires sur le nombre de personnes qualifiées en Haïti

Si pour certaines familles, les TFMH financent l'éducation des enfants, du point de vue de la société, l'argent des migrants transféré en Haïti a des impacts contradictoires sur les personnes qualifiées en Haïti. Ces personnes étant constitutives des capacités de développement du pays. En effet, la migration possède un caractère auto-renforçant. Ce caractère concerne d'abord le groupement familial (dans le cas des migrants bénéficiant d'un statut légal et plus stable que les autres). Les fonds transférés, en servant à financer les démarches et le voyage d'un ou plusieurs membres de la famille, contribuent à la fuite des cerveaux décrite au début de ce papier.

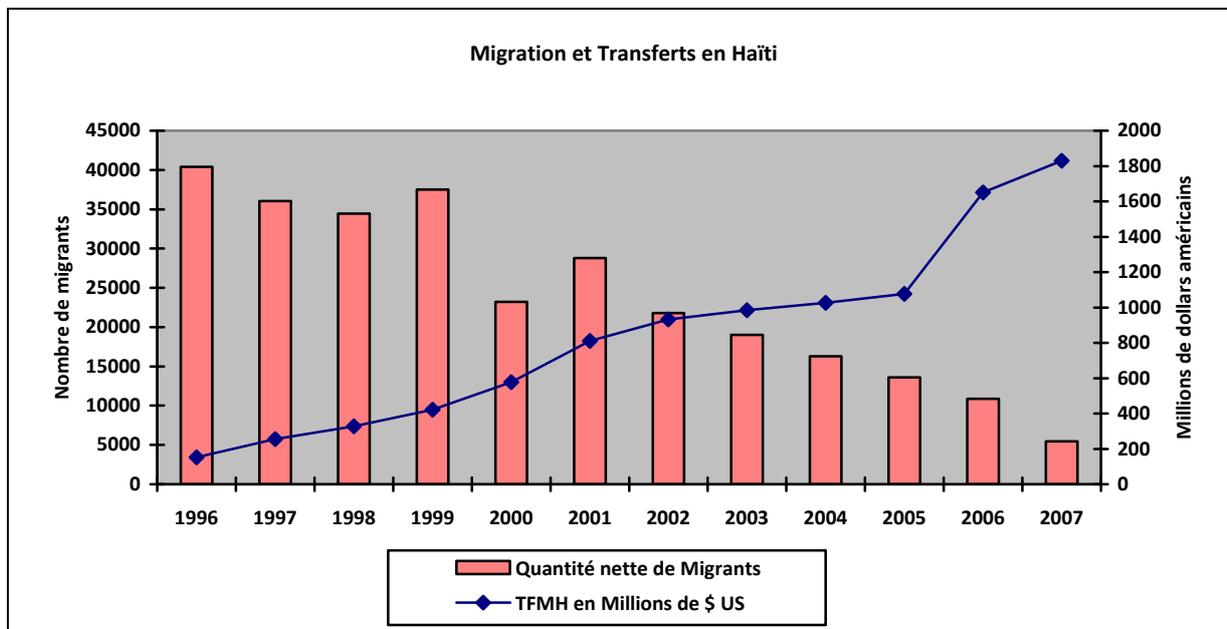
Par ailleurs, il y a dans le phénomène migratoire un **effet d'imitation** – qui peut d'ailleurs être renforcé par la médiatisation²⁵ faite autour de la question des TFMH – selon lequel « plus les transferts augmentent plus les individus seront motivés à l'émigration ». Dans le cas d'Haïti, cette hypothèse n'est pas vérifiée pour l'accroissement total des migrants (voir graphique 6, ci-dessus). Cependant, l'absence d'initiative économique et le taux de chômage particulièrement élevé (45,6% de la population active, selon les données officielles de l'IHSI²⁶) font que les personnes qualifiées continuent toujours à migrer, même si leur taux de migration tend à décroître. En effet, les nouvelles politiques migratoires mises en œuvre par les pays de l'OCDE stabilisent sinon réduisent le taux de l'émigration en provenance des pays de la Caraïbe (US Census Bureau).

Cependant, même si les taux diminuent comme indiqué sur le graphique 6, la diaspora haïtienne continue à s'accroître, dans la mesure où peu de migrants ont décidé retourner en Haïti. Les nouvelles politiques de co-développement actuellement mises en œuvre par certains pays de l'OCDE ne permettent pas jusqu'à présent d'inverser les flux.

Graphique 6. Relation entre flux migratoires et flux de transferts des migrants

²⁵ Cf. la note de bas de page numéro 4.

²⁶ Voir http://www.ihsi.ht/haiti_en_chiffre.htm.



Source: US Census Bureau, FOMIN-BID et Annuaire Statistique de la CEPAL.

Sur le graphique 6, on observe aussi l'accroissement des flux de transferts avec la durée du séjour des migrants haïtiens dans les pays étrangers.

Tout compte fait, l'accroissement des TFMH peut largement contribuer au financement de l'émigration, donc à une perte en ressources humaines qualifiées pour le pays. On pourrait enfin aborder cette question sous un angle sociologique, en observant la proportion croissante des élèves et étudiants haïtiens qui optent pour l'apprentissage des langues étrangères, anglais notamment. Beaucoup d'entre eux entendent ainsi minimiser les difficultés d'intégration dans un pays étranger.

Les prédictions sont pour la plupart positives concernant les impacts des TFMH sur le développement (World Bank, 2006), et par voie de conséquences les projets y associés sont de plus en plus nombreux. Nous analysons ici quelques impacts qui suggèrent d'être plus prudents dans les propos. Alors que les transferts ont triplé l'aide internationale, il semble que le principal avantage des transferts est l'absence du risque de détournement lié à la corruption en Haïti.

c) Les TFMH ne participent pas à la réduction de l'exode rural

Deux éléments s'associent pour faire que les TFMH contribuent à l'exode rural en Haïti. L'insécurité et l'absence d'opportunité. Bien entendu, cela concerne que certaines familles et dépend de leur perception du risque lié à ces éléments. En effet, lorsque dans un village situé loin des villes il n'existe aucun bureau de réception de transfert, les bénéficiaires doivent se rendre à des kilomètres pour récupérer leur transfert. Ils s'exposent alors à l'insécurité qui ronge le pays et courent le risque de se faire dépouiller. Si ces bénéficiaires n'ont pas une attache forte au milieu rural, ils quittent la campagne et vont s'installer en ville.

De la même façon, on sait que l'agriculture devient de moins en moins rentable. C'est pourquoi, lorsqu'un bénéficiaire souhaite créer sa propre activité, peu d'opportunités se présentent à lui, s'il est à la campagne. Selon son attachement au milieu et selon sa perception du risque lié à l'insécurité dans les villes haïtiennes, il va s'installer en ville.

d) Les TFMH contribuent localement à la structuration du développement

A petite échelle, on peut constater que les TFMH contribuent localement à la structuration du développement. Mais ils entraînent aussi un déplacement de la décision du développement.

i. Investissement prioritairement dans le petit commerce et la télécommunication

Les impacts négatifs précédents doivent être nuancés par la contribution des TFMH au développement de secteurs porteurs de rentabilité. C'est le cas de la communication en Haïti.

Dans les milieux ruraux comme dans les centres urbains d'Haïti, de plus en plus de petits commerces et de marchands ambulants sont apparus ces dernières années. Si les bénéficiaires sont peu motivés à investir dans une activité génératrice de revenus, les TFMH y contribuent indirectement deux façons. D'une part, le peu d'épargne issue de ces fonds permet d'octroyer un crédit (ou plus précisément un microcrédit dans le cas des organisations de microfinance) finançant ce type d'activité. D'autre part, la grande part allouée à la consommation renforce la demande pour les activités commerciales.

C'est pourquoi, ces dernières années, le nombre de micro-entreprises de type *cyber café* a augmenté en Haïti. De la même façon, les grandes compagnies de téléphonie mobile ont vu leurs chiffres d'affaires s'accroître de manière considérable. C'est le cas de Digicel dont la clientèle a crû de 39% entre 31 mars 2007 et 31 mars 2008²⁷. La croissance de ce secteur s'est fait sentir même dans les comptes nationaux. L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique fait état d'une croissance réelle de 4,4% pour les communications (IHSI, 2008). Ce qui représente un plus fort pourcentage pour l'année 2007.

Cependant, du côté de l'épargne, la faiblesse des montants transférés (150 dollars américains en moyenne par mois) ne garantit pas la possibilité d'épargner une part importante des sommes reçues. Ce qui limite à en retour les capacités d'investissement locales.

ii. Externalisation progressive du centre de la décision de développement

Avec la manifestation au niveau des localités de la volonté de s'impliquer et recherche à l'étranger la participation financière de la diaspora, les initiatives de développement local sont de plus en plus promues de l'extérieur. L'Etat, économiquement impuissant et discrédité par la corruption, s'est vu petit à petit suppléer par la solidarité entre communautés de migrants haïtiens et organisations paysannes en Haïti. Citons à titre d'exemple, le cas de GrandPlaine et de Fiervil, deux sections communales de l'arrondissement de Gros-Morne (dans le département de l'Artibonite). Dans ces deux sections, des organisations locales (Association Originaires de GrandPlaine et SOSLEC respectivement) se sont crédibilisées auprès des migrants issus de ces sections. En retour, les migrants financent des actions sociales, éducatives, environnementales dans ces deux sections. Une école communautaire est créée à GrandPlaine, un programme de parrainage éducatif est mis en œuvre en faveur des enfants démunis de Fiervil, grâce à l'action des migrants haïtiens. Les exemples similaires sont nombreux actuellement en Haïti²⁸.

Il existe donc bien un certain déplacement dans les centres de décisions du développement en Haïti. Du gouvernement, discrédité dans les décennies antérieures, la décision est passée aux organisations internationales, aux bailleurs de fonds, et finalement –au moins en partie – aux communautés de migrants haïtiens dont les pouvoirs s'accroît de plus en plus, en fonction

²⁷ Voir article paru au Journal Le Nouvelliste du 25 juin 2008 (<http://www.lenouveliste.com/article.php?PubID=&ArticleID=59042>).

²⁸ Un listing réalisé par la Fonkoze en février 2008 fait état de plus de 200 organisations de la diaspora haïtienne venant en aide à Haïti. Ces organisations sont situées aux Etats-Unis, au Canada et en France.

de leur organisation progressive. A titre d'illustration, la loi haïtienne interdisant la double nationalité vient récemment d'être remise en question, sur la demande des migrants et des binationaux.

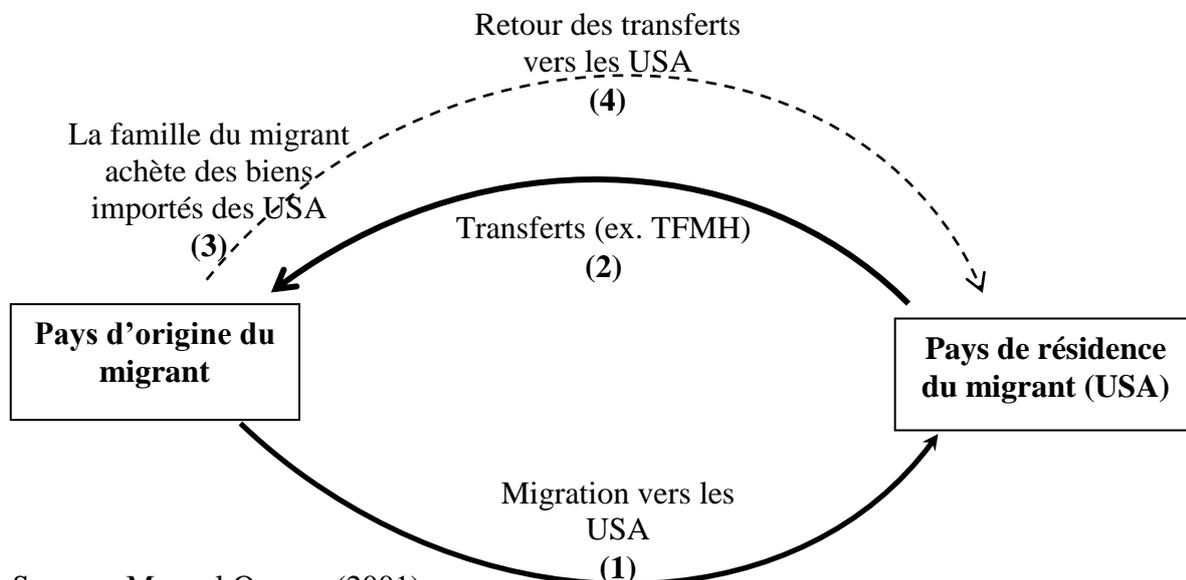
e) Les TFMH ont des impacts très limités sur le progrès technique

L'argent des migrants haïtiens contribue dans certains cas à financer le progrès technique pour certaines activités. Nous pouvons citer à titre d'exemple le du financement de l'achat d'engins agricoles pour certains exploitants haïtiens, dans le cadre d'organisations d'agriculteurs soutenus par des migrants.

Mais en réalité, cet effet demeure marginal et contribue en grande partie à faire sortir l'argent transféré par les migrants du pays. Car en Haïti, la production industrielle est très limitée. Elle concerne principalement les manufactures et l'assemblage. Aussi la consommation de biens incorporant la haute technologie, à l'instar d'autres produits non fabriqués en Haïti, conduit à une sortie des devises transférées.

C'est ce que décrit Manuel Orozco (2001) lorsqu'il montre que les flux constitués par l'argent des migrants ne vont pas que du pays d'accueil vers le pays d'origine des migrants²⁹. Son explication est tout à fait transposable au cas d'Haïti. Les familles bénéficiaires des TFMH consacrent par exemple une grande partie de cet argent à l'achat de riz, de viande et de vêtements en provenance des Etats-Unis. De l'an 2000 à l'an 2007, les importations alimentaires représentent chaque année plus de 20% des importations totales d'Haïti selon les données du ministère de l'Economie et des Finances³⁰. Près de 60,2 % des importations de ces biens proviennent des Etats-Unis, principal partenaire commercial d'Haïti (selon l'OMC, 70% des importations d'Haïti proviennent des USA, voir annexe 4).

Graphique 7. Les flux d'envois et les retours des transferts effectués par les migrants



Source : Manuel Orozco (2001)

Sur le graphique 7 appliqué au cas d'Haïti, dans un premier temps, l'Haïtien migre aux Etats-Unis. Après quelque temps de travail, il envoie de l'argent à sa famille restée en Haïti. Avec l'argent reçu, la famille en Haïti consomme des biens importés des Etats-Unis. D'où dans un quatrième temps, le retour d'une partie des fonds vers les Etats-Unis.

²⁹ Manuel Orozco : Remittances to Latin America and its Effect on Development, <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=559217>.

³⁰ Voir http://www.mefhaiti.gouv.ht/commerce_exterieur.htm.

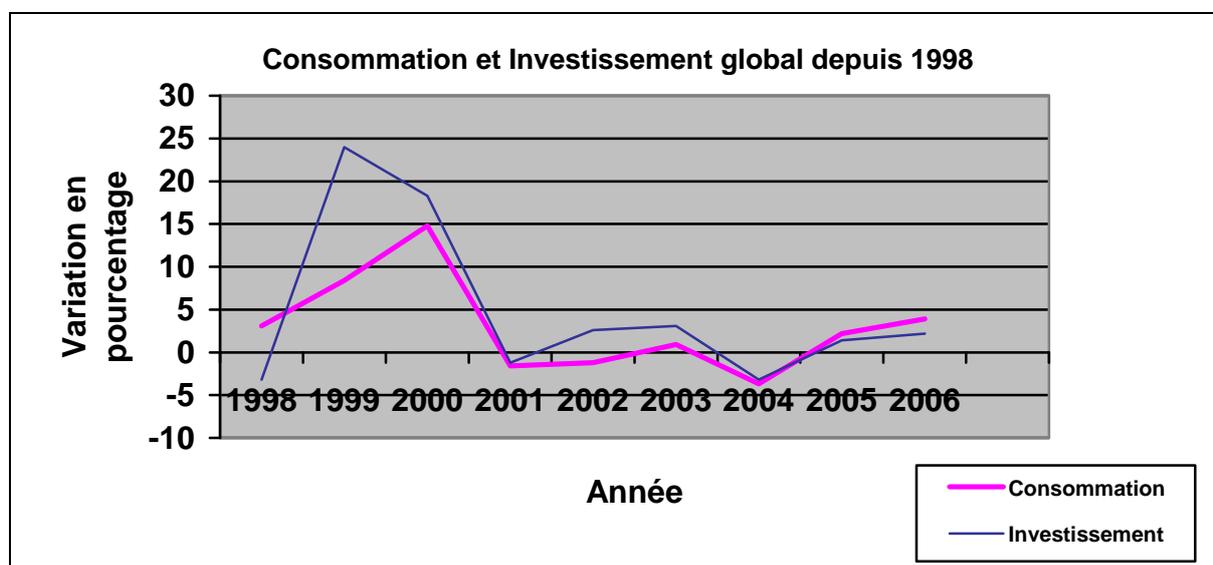
De même qu'en importations alimentaires, beaucoup d'argent sort d'Haïti. Si le rapport CNUCED (2007) sur les pays moins développés cite Haïti comme exportateurs de produits manufacturés il le classe aussi parmi les pays important très peu de technologie incorporée (ibid., p. 17). Cela revient à dire que les consommations de produits NTIC relèvent presque exclusivement des importations. Les conséquences trop faibles des TFMH sur le progrès technique n'entraînent pas la possibilité pour ces fonds de contribuer au sensiblement développement d'Haïti.

f) Les TFMH finance le déséquilibre du commerce extérieur

i. Financement de la consommation de biens importés

Nous avons présentés ci-dessous les impacts des TFMH sur la consommation. La théorie économie prédit que la consommation relance la croissance et celle-ci à long terme amène au développement économique. Dans le cas précis de l'usage des transferts effectués par les migrants en Haïti, il existe des éléments qui empêchent la vérification de cette hypothèse. La hausse de consommation financée par les TFMH concerne principalement des biens importés (NTIC, nourriture, vêtements, etc.). Nous verrons plus bas que même le modèle culturel se modifie pour s'aligner sur le modèle américain. Autrement dit, une grande partie de l'argent provenant des Etats-Unis y retourne comme nous venons de le décrire dans ci-dessous. Considérons le graphique 8 suivant, issu des données de la banque centrale d'Haïti (BRH, 2006), il montre que le taux d'investissement n'a pas augmenté sur la période correspondant à l'accroissement des flux de TFMH (voir graphiques 3 et 4 précédents).

Graphique 8. Comparaison entre consommation et investissement en Haïti



Source : BRH

De 1998 à nos jours, le solde extérieur d'Haïti a toujours été négatif, tel qu'indiqué par les données issues de la banque centrale (BRH, 2008). Le tableau suivant montre bien cette situation.

Tableau 2. Etat de la balance commerciale d’Haïti sur les dernières années

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Transferts en millions de \$UD	300	400	500	672	650	978	1.026	1.077	1.650
Exportations (En millions \$UD)	141,55	162,94	143,66	120,04	82,97	71,98	87,32	83,66	90,67
Importations (En millions de \$UD)	572,26	693,94	743,85	622,17	434,03	362,52	396,37	376,83	414,36
Solde Extérieur (En millions de \$UD)	-430,71	-531,00	-600,20	-502,13	-351,06	-290,55	-309,05	-293,17	-323,69

Source : BRH.

ii. Les TFMH ne permettent pas la stabilisation de la balance des paiements

Tout au moins, d’un point de vue macro-économique, les transferts de fonds effectués par les migrants présentent un avantage considérable pour les pays en situation de crise. Ce fut exactement le cas lors de la récession économique en Haïti (cf. annexe 1) aggravée par le passage du cyclône Jeanne. Alors qu’en 2004³¹, le taux de croissance de l’économie était très négatif, la somme des fonds a dépassé un milliard de dollars, en plus des transferts en nature et d’autres transferts financiers non-comptabilisés par les organismes officiels. Les fonds transférés à travers des réseaux non-officiels pourraient faire doubler ce montant.

Enfin, pour terminer cette rubrique, notons que du point de vue de l’économie nationale et dans le cadre d’une analyse de la pauvreté et du développement, la principale limite de ces flux de transfert est qu’ils financent peu l’achat de biens d’équipement. Ils ne permettent donc pas réellement de renforcer la structure économique nationale. Bien au contraire, l’amélioration observée dans le niveau de consommation des bénéficiaires a des effets multiplicateurs limités car une grande partie des biens consommés sont importés. Le manque de compétences et l’instabilité politique et économique handicapent considérablement la transformation des fonds transférés en un facteur de développement économique en Haïti. Les impacts sociaux de ces transferts ne sont pas moins contradictoires.

C. La dollarisation de l’économie

Nous avons initié, dans les impacts financiers, la réflexion sur la croissance du volume de dollars américains dans l’économie haïtienne. Il s’agit ici de souligner ici que le développement économique même d’Haïti est impacté contradictoirement face à cette situation. De septembre 1990 à août 2008, les dépôts en dollars sont passés de 0,64 équivalents millions de Gourdes à 41 619,22 millions d’équivalent Gourdes, selon la Banque Centrale³². Sur la même période, les réserves nettes de change du système bancaire haïtien sont passées de 5,40 à 995,02 millions de dollars américains, selon la BRH. Plusieurs conséquences en résultent. La dollarisation de l’économie haïtienne, crée comme nous l’avons

³¹ Aucun analyste, à notre connaissance, ne lie la conjoncture de l’augmentation des transferts de l’année 2004 à celle des catastrophes naturelles survenues dans le pays, notamment aux Gonaïves. Après le passage du cyclone Jeanne, la diaspora haïtienne a considérablement augmenté les transferts de fonds en solidarité avec Haïti.

³² Pour une consultation des agrégats financiers de l’économie haïtienne de 1958 à nos jours, voir <http://www.brh.net/agregatsmon.xls>.

développé ci-dessous de l'inflation, mais aussi de l'exclusion dans certains secteurs de marché.

De plus, cette dollarisation n'a pas seulement eu pour conséquence la dévalorisation de la Gourde Haïtienne ; parce qu'elle emprunte très majoritairement le circuit informel non contrôlé par la banque centrale, elle est difficilement quantifiable par les instances gouvernementales.

2.3. Impacts sociaux des transferts des migrants haïtiens

L'arrivée des transferts dans les villes et les campagnes d'Haïti entraîne certaines modifications dans le tissu social mais aussi dans la culture haïtienne en général. La dollarisation des échanges n'est pas uniquement économique. Elle affecte les relations sociales et ses effets indésirables sont de plus en plus nombreux.

A. Le problème de l'assistance

L'assistanat économique généré par les TFHM pourrait être expliqué par le fait que beaucoup de familles rurales et urbaines en Haïti sont devenues presque totalement dépendantes des transferts de l'étranger pour survivre. Chez les jeunes, les TFMH ont encore d'autres impacts négatifs. Notons entre autres l'auto-renforcement de la migration.

L'agitation médiatique autour de la question des « transferts effectués par les migrants » peut accentuer le caractère auto-renforçant de la migration que nous avons décrit ci-dessous. En effet, les familles bénéficiaires des transferts de fonds jouissant d'un statut social privilégié peuvent trouver plus rentable d'investir dans le départ d'un autre membre de la famille que dans une activité économique. Quant aux autres familles non-bénéficiaires, la principale voie de sortie perçue est l'envoi d'un membre de la famille à l'étranger. Ce comportement fait accélérer l'émigration, notamment la migration clandestine dans les cas des familles très pauvres. Il convient de noter au passage qu'en Haïti, même l'individu qui travaille dans le secteur formel de l'économie est souvent dans une situation de pauvreté³³. Pour mieux comprendre cette contradiction, il suffit de considérer le montant du salaire minimum journalier. Depuis plusieurs années, il est fixé à HTG 70, ce qui équivaut à moins de deux dollars américains³⁴ pour une journée de travail de 8 heures. A l'heure actuelle, la proposition de loi visant à relever le salaire minimum au-dessus de 2 dollars n'a jamais été votée.

Dans la même logique, l'élite intellectuelle ne fait que suivre le mouvement de la fuite des cerveaux qui frappe le pays. Le nomadisme scientifique décrit par Jean-Baptiste Meyer (2001) est motivé en Haïti par au moins deux raisons : d'un côté l'élite intellectuelle voit se détériorer sa position sociale face aux paysans bénéficiant de transferts, et d'un autre côté elle est tentée par la réussite de ses collègues professionnels ayant quittés le pays. Cette perte continue en ressources humaines qualifiées participe au maintien de la pauvreté, à travers la réduction des capacités d'innovation.

Non seulement l'accélération de la migration pose des problèmes de gestion multilatérale (GARR, 2007), mais la situation des migrants n'est pas socio-économiquement enviable. Les migrants haïtiens – comme d'autres migrants internationaux – tombent assez souvent dans un nouveau système d'exploitation, accompagnés de traitements à connotations racistes (Jorge,

³³ A titre d'exemple, voir l'article intitulé « **150 gourdes: trop haut ou trop bas ?** » du journal Le Nouvelliste en date du 4 mars 2008.

³⁴ HTG 70 équivaut à \$ 2 lorsque le taux de change est au plus haut niveau. Voir le tableau d'évolution du taux de change HTG/USD en annexe (annexe 2).

1993). Avec les dernières stratégies migratoires mises en œuvre par certains pays de l'OCDE – « immigration choisie » parmi les migrants qualifiés –, ce phénomène de migration sélective risque de continuer à fragiliser les capacités des pays du Sud, dont Haïti, à se développer.

B. L'américanisation de la culture haïtienne

Nous ne débattons pas ici la problématique (de l'existence ou non) du modèle culturel haïtien. Nous soulignons uniquement les impacts des TFMH sur le comportement des agents économiques haïtiens.

L'accroissement des TFMH en Haïti a contribué à financer le changement culturel (*a priori* volontaire) des consommateurs haïtiens. Ce changement a trouvé sa première impulsion à travers l'occupation américaine de 1915 à 1934, puis dans les différents épisodes d'intervention militaire durant les deux dernières décennies. Par ce biais, l'« *american way of life* » - modèle prévalant sur tout le continent américain – est devenue accessible à de plus en plus d'Haïtiens. Plus, l'argent transféré par les migrants, quelque soit le pays de provenance, arrive en Haïti en dollars américains. L'arrivée des « billets verts » modifie ainsi le modèle culturel et de consommation haïtien. Elle est aussi source d'injustice et par conséquent d'inégalités à la fois de revenus mais aussi sociales.

C. Autres problèmes sociaux liés aux TFMH

Comme avancés précédemment, les TFMH sont globalement source d'inégalités. Il convient de souligner que les fonds transférés par les migrants haïtiens sont aussi source d'injustice. L'injustice aussi de nature sociale. Nous pouvons citer entre autres, la perte d'aménité, la perte de solidarité et le financement d'activités illégales particulièrement coûteuses du point de vue de la collectivité.

1. Les TFMH sont sources de perte d'aménité

L'aménité est définie par le dictionnaire Le Littré comme étant « la douceur accompagné de politesse et de grâce ». Elle évoque les aspects agréables de l'environnement ou de l'entourage social, qui ne sont ni appropriables, ni quantifiables en termes de valeurs monétaires. Elle est nécessaire pour éprouver un sentiment de bonheur. Alors qu'il n'existe à notre connaissance pas d'étude sociologique qui traite l'impact de la migration sur la société haïtienne. Les TFMH qui se présentent comme une justification pour des Haïtiens de migrer sont donc indirectement source de dislocation des familles. Ils sont de plus en plus nombreux, les enfants qui grandissent sans leurs parents. Une étude menée aux Philippines (Hearts Apart 2004) révèle que la migration des parents a des conséquences émotionnelles considérables sur les enfants.

La migration en soi est séparation physique et sociale. Il a donc un coût social qui peut être très élevé avec l'accroissement de la population migrante. Quand on considère la migration clandestine donnant lieu à des départs sans retour déterminé, le déchirement des liens familiaux est important. Les TFMH par la motivation qu'ils induisent sont une source considérable d'aménité.

2. Les TFMH sont sources de perte de solidarité

Un autre constat depuis ces dernières années est celui du développement du phénomène que nous proposons d'appeler « Green Back Discrimination » en Haïti. Ce phénomène correspond à la discrimination sociale (et parfois économique) liée à la possession ou non de dollars américains. Cette forme de discrimination se détermine par le fait pour une famille d'avoir ou non un membre à l'étranger.

La « green back discrimination » est donc source de perte de solidarité, du point de la société haïtienne. Elle ne concerne pas uniquement l'accès à des biens et services marchands. Elle affecte depuis peu les relations familiales et même sentimentales. Par exemple, telle famille recevant des transferts n'est plus camarade de telle autre famille. Il est de plus en plus difficile pour un descendant de telle famille de fréquenter un descendant de telle autre famille.

La réaction des victimes de cette forme de discrimination est la saisie de toute opportunité de migrer à leur tour. De plus en plus d'Haïtiens en sont concernés. La « green back discrimination » est plus ou moins liée à un autre phénomène social qu'on pourrait appeler « phénomène Big Boss ».

Le « phénomène Big Boss³⁵ » consiste en l'appréciation pour un migrant en possession de dollars américains. Cette appréciation lui vaut des fréquentations sentimentales intéressées. Mais la dégradation sociale engendrée pourrait être appréciée dans deux cas sensibles – et par conséquent non-étudiés – qui sont la multiplication des mariages arrangés et les cas d'infidélités conjugales. Au final, la propagation du virus du sida a relativement sensibilisé certains acteurs sociaux, comme les organisations pour la santé.

3. Les TFMH peuvent être sources de financement d'activités illégales

L'arrivée des devises étrangères peut tout aussi bien financer des actions indésirables du point de vue de la collectivité. Les transferts de fonds sont susceptibles de financer des actions contraires à la stabilité politique donc économique du pays d'origine (EIW ViewsWire, 2004). Par exemple, la dernière crise politique survenue en Haïti (2004) a été en partie organisée et financée depuis l'étranger, notamment depuis la République Dominicaine qui est une des principales destinations des migrants haïtiens.

Kofi Annan, ex-secrétaire général de l'ONU déclare que « la migration est un fait de la vie ». « Aussi longtemps qu'il y a des nations, il y aura des migrants » ajoute-t-il. Il a d'autant plus raison car ce fait est renforcé par la globalisation. Il reconnaît que la migration a ses côtés indésirables. En effet, par exemple, le phénomène de la migration pose un sérieux problème en Haïti. Les relations entre Haïti et la République Dominicaine sont toujours tendues à cause de l'absence de gestion de la question migratoire. D'une part, les droits migrants haïtiens sont ordinairement méprisés. D'autre part, la migration clandestine fait gonfler le rang des « sans-papier » et ternit l'image des migrants. Le GARR (2007) qui observe la situation des migrants haïtiens en République Dominicaine fait état de l'existence de discrimination et de racisme dans la société dominicaine à l'égard des Haïtiens.

Les pratiques illégales concernent aussi d'autres destinations. Le GARR dénonce la persistance de la traite et du trafic dans les voyages clandestins (GARR, 2007) vers la République Dominicaine, mais aussi vers les autres îles caribéennes et les États-Unis d'Amérique. Ce mouvement illégal donne lieu en retour à des rapatriements massifs (13 116 pour la République Dominicaine, uniquement en 2007) en tout mépris des droits des personnes (ibid.). L'an dernier, dans un document rendu public, Amnesty International souligne le fait que « les migrants haïtiens sont privés des droits les plus élémentaires en République Dominicaine » (Amnesty, communiqué du 21 mars 2007).

Les exemples et cas pourraient être multipliés autant que possible. L'arrivée des TFMH en Haïti a des conséquences bénéfiques. Mais ces dernières dépendent en grande partie de ce qu'en décident les bénéficiaires. La décision d'investir ou de consommer l'argent reçu

³⁵ Le « Big Boss » correspond à un migrant qui retourne en Haïti avec des dollars américains lui permettant de « marchandiser » les relations amoureuses avec tant des jeunes filles que des femmes en couple.

dépend de la situation socio-économique, de la volonté du récipiendaire mais aussi et bien d'autres aléas. Des témoins nous ont fait remarquer par exemple que des jeunes haïtiens bénéficiaires de transferts réguliers en provenance de leurs parents migrants ont rejeté abandonné le système éducatif, d'autres sont entraînés dans la drogue et d'autres trafics illicites.

Conclusion

Si les transferts de fonds des travailleurs migrants sont bien accueillis à la fois par les familles bénéficiaires que par les gouvernements des pays pauvres dont Haïti est un cas d'école, une analyse micro-économique nous amène à prendre avec recul les idées reçues stipulant que « l'argent des migrants irrigue l'économie des pays pauvres » (Stern, in *Le Monde*, 10 avril 2005) à l'origine de la médiatisation à outrance des impacts positifs de ces transferts. En effet, les envois de fonds des travailleurs migrants sont une réponse immédiate et directe aux nécessités des familles restées au pays, notamment en cas de catastrophe. Ils financent l'économie nationale et continueront probablement à s'accroître.

D'un point de vue plus globale, et puisque c'est de la globalisation qu'il s'agit, la migration pose donc un certain nombre de problèmes qui méritent une grande attention. Alors que la migration tend à devenir un phénomène massif et donc incontrôlable, notamment en Haïti, les transferts d'argent effectués par les migrants se présentent comme un marché qui suscite beaucoup d'intérêt. Selon Gustavo Castro S., (RISAL, 2006³⁶) de nombreux acteurs se partagent ce marché : les agences de transferts (les MTO), les banques commerciales, les organisations de microfinance, mais aussi les trafiquants et contrebandiers du voyage voire pour les terroristes. Il est donc nécessaire d'étudier profondément cette nouvelle composante du phénomène migratoire, notamment si le désir est d'orienter ces flux financiers vers le développement économique et social des pays pauvres.

Les transferts d'argent effectués par les migrants ne permettent pas – en l'état actuel de la société haïtienne – de réduire les inégalités sociales et économiques qui se creusent entre les familles et la pauvreté globale persistante. L'accroissement des transferts n'explique pas une réduction du taux de pauvreté en Haïti. Tel que nous venons d'en faire état, il n'existe pas d'évidence empirique permettant de dire que les transferts de la diaspora sont un moyen durable de développement d'Haïti. Bien au contraire, la fuite des cerveaux fragilise les capacités de développement économique du pays. En ce sens, et en matière de politique économique, miser sur l'argent des migrants haïtiens pour soulager la pauvreté en Haïti, ne nous semble pas être une très bonne stratégie. Car ce faisant, le message qui serait envoyé à la population ne serait autre que l'encouragement à l'émigration. Or, comme nous en avons fait état à l'introduction de ce papier, on sait qu'à l'heure actuelle, les politiques migratoires internationales ne sont pas compatibles avec une telle logique. On admettra néanmoins que cet argent sans contrepartie est une source potentielle de financement qui mérite d'être mieux étudiée, encadrée et canalisée.

Au final, à l'échelle nationale, l'accroissement des TFMH a des impacts positifs mais limités sur les activités économiques. Mais cette source financière contribue peu à la création de nouvelles activités. La plus grande part des transferts est consacrée à la consommation de biens importés. Cette arrivée de liquidité devrait donc être mieux prise en compte dans le cadre des politiques gouvernementales afin que cet argent ait des impacts économiques plus importants. Par exemple, une meilleure gestion du commerce extérieur et la mise des

³⁶ RISAL (2006), L'argent des migrants : exploitation ou pouvoir potentiel ?, Gustavo Castro Soto pour Ecoportal.net. Document non publié, consultable (consulté en septembre 2008) sur le site <http://risal.collectifs.net/spip.php?article1722>.

conditions incitant à l'investissement permettraient de mieux orienter une partie de cet argent vers le développement économique du pays.

De la même façon, une meilleure connaissance et prise en compte de ce nouveau marché financier permettrait de réduire les problèmes sociaux qui y sont liés. En Haïti par exemple, le document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP : 2008-2010) élaboré conjointement par le gouvernement et la communauté internationale ne prend nullement en compte ni les migrants haïtiens ni leur argent. Dans les faits, il semble qu'en Haïti [du moins pour l'instant], seul l'argent des migrants est le bienvenu. Il peut d'ailleurs paraître étonnant pour un analyste de constater que dans un tel document, il n'est pas fait mention d'un flux financier comptant pour plus d'un tiers du PIB.

Dans un objectif de réduction de la pauvreté et des inégalités, un encadrement du marché des TFMH peut en effet avoir des impacts positifs particulièrement intéressants. Par exemple, l'implication d'acteurs nationaux comme les organisations de la microfinance (OMF) peut localement participer à mettre au profit de la communauté (rurale et urbaine) la partie épargnée des fonds reçus par les bénéficiaires. Cela amène à prendre des mesures incitant à épargner dans des organisations octroyant du (micro-)crédit une partie des transferts, et à encourager l'entrée des intermédiaires de proximité que sont les OMF sur ce marché.

C'est pourquoi la politique économique nationale ne devra pas négliger les fonds transférés par les migrants dans le développement du pays. Au contraire, à défaut de pouvoir encadrer ce phénomène, les décideurs devront agir de concert avec la communauté haïtienne de la diaspora (Barré et al. 2003) d'une part, mais aussi avec les intermédiaires du marché des transferts ainsi que les bénéficiaires d'autre part. Cela d'autant plus la diaspora ne commence à s'organiser de manière à jouer un vrai rôle de lobbying politique et économique de plus en plus important. C'est peut-être l'un des éléments engendrant la mise en place du ministère des Haïtiens vivant à l'étranger (MHAVE), en 1995. Bien entendu, il est souhaitable que les décideurs tiennent aussi compte du fait que cette force peut être gravement pervertie au point de financer des actions terroristes (Vlcek, 2006). On sait que par ailleurs, la violence diminue l'attractivité en Haïti et pousse la population à migrer, en même temps qu'elle décourage l'investissement dans le pays.

En attendant de telles stratégies, il n'est pas plausible d'affirmer que l'argent des migrants va développer Haïti. Bien au contraire, comme le résume Jean-Pierre Garson, « les transferts permettent à ceux qui sont restés chez eux de sortir de l'extrême pauvreté, mais leur impact sur le développement n'est pas évident, surtout si on l'évalue en regard de la perte de main-d'œuvre que représente l'émigration pour ces pays » (Le Nouvelliste, 13 février 2008). Là encore, la première partie de cette assertion est vraie uniquement si l'on réduit la pauvreté à la disposition d'un certain montant financier (1 ou 2 dollars par exemple par jour). La deuxième partie de cette assertion constitue fait état d'un problème crucial à la fois dans les zones rurales où la forte émigration des hommes grève la production agricole que dans les structures modernes de l'économie où la fuite des cerveaux réduit les capacités d'innovation technologique.

Références bibliographiques

Barré, R., Hernandez, V., Meyer, J.-B. & Vinck, D. (2003), *Diasporas scientifiques, Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et de leurs ingénieurs ?* Paris, IRD (Institut de Recherche pour le Développement), 198 p.

Batou, J. (2007), Big Bang des marchés et migrations : une perspective historique longue, 18^e-21^e siècles, in *Mondialisation, Migration et Droits de l'Homme : un nouveau paradigme pour la recherche et la citoyenneté*, vol 1 (Caloz-Tschopp & Dasen, dir.), Genève, Bruylant, pp. 581-609.

BID (2008), *Outsiders ? The Changing Patterns of Exclusion in Latin America and the Caribbean*, Washington DC., Harvard University Press, 286 p.

BID (2006), *Remittances 2005, Promoting Financial Democracy*, Washington DC., Inter-American Development Bank, 56 p.

BID (2005), *Remesas de inmigrantes : moneda de cambio económico y social*, Donald F.Terry & Steven R.Wilson (edit.), Washington DC. : Banco Interamericano de Desarrollo, 451p.

CEPAL (2008), *Anuario estadístico de América Latina y el Caribe 2007*, Nations Unies, 433 p.

CNUCED (2007), *The Least Developed Countries Report 2007, Knowledge, Technology Learning and Innovation for Development*, Geneva, United Nations, 221 p.

Lopez-Cordova,E. & Olmedo, A. (2005), International Remittances and Development: Existing Evidence, Policies and Recommendations, Sidney, *Proceedings of the G20 Workshop on Demographic Challenges and Migration*, 20 p.

DSNCRP, (2007), document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (2008-2010), pour réussir le saut qualitatif, *Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)*, Port-au-Prince, Novembre 2007, 167 p. [Document en ligne] <http://www.mpce.gouv.ht/dsnrcrpfinal.pdf>.

Durand, J. (1993), Quand les dollars des migrants arrivent..., in *Prêter et Emprunter, pratiques de crédit au Mexique*, Chamoux M.-N. et al. (dir.), Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp.149-160.

FOMIN-BID, (2006), *Las remesas como instrumento de desarrollo*, Washington DC. : Banco Interamericano de Desarrollo/Fondo Multilateral de Inversiones, 36 p.

GARR, (2008), La situation des droits humains des migrants haïtiens en 2007. *Rapport annuel du GARR (Groupe d'Appui aux Rappatriés et aux Réfugiés)*, document disponible sur le site http://www.garr-haiti.org/IMG/pdf/rapport_annuel_GARR_DH_migration_2007-5.pdf consulté en septembre 2008.

Gayot, F. (2006), L'état de la migration en Haïti, aujourd'hui, Rapport présenté à l'*International Catholic Migration Commission*, 54th Concl Meeting, juin 2006, 6 pages.

Guengant, J.-P. (1996), Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 12, Numéro 2, pp. 107 – 121.

Haggerty, R. A. (1989), *Haiti: A Country Study*, Washington, Government Printing Office. [Online document] <http://countrystudies.us/haiti/>.

Hearts Apart (2003), Migration in the eye of Filipino Children, *Scalabrini Migration Center*, [Projects Issue], online document : www.smc.org.ph/heartsapart/index.html, 63 p.

Harris, N. (2002), *Thinking the Unthinkable: The Immigration Myth Exposed*, London, I. B. Tauris, 183 p.

IHSI, (2008), Les Comptes Economiques en 2007, *Ministère de l'Economie et des Finances* (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique), document en ligne consultable à l'adresse http://www.ihsi.ht/pdf/compte_economique/ce_rd_2007.pdf, 4 pages.

Isern, J., Donges, W. & Smith, J. (2008), Making Money Transfer Work for Microfinance Institutions : A Technical Guide to Developing and Delivering Money Transfers, Washington DC., *CGAP/World Bank*, 142 p.

Lapper, R. (2007), Globalization's exiles keep the home fires burning, *Financial Times*, London first edition, August 28, 7 p.

Meyer J.B., Kaplan D., Charum J. (2001), Nomadisme des scientifiques et nouvelle géopolitique du savoir, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 168, p.341-354.

Meyer, J.-B. & Brown, M. (1999), Scientific Diasporas: A New Approach to the Brain Drain, *UNESCO, MOST (Management of Social Transformation)* Discussion paper n° 41, [Online Document] visited at <http://www.unesco.org/most/meyer.htm>.

OCDE (2005), *Migration, transferts de fonds et développement*, Paris, OCDE, 386 pages.

Orozco, M. (2008), Remittances and Microfinance in Latin America and the Caribbean: Steps Forward on a Long Road Ahead, *USAID*: [microReport #118], 42 p. http://www.microlinks.org/ev_en.php?ID=27002_201&ID2=DO_TOPIC.

Orozco, M. (2006a), *International Flows of Remittances: Cost, competition and financial access in Latin America and the Caribbean—toward an industry scorecard*, Washington D.C. : Inter-American Dialogue, 17 p.

Orozco, M. (2006b), *Understanding the remittance economy in Haiti*, Washington D.C. : Inter-American Dialogue, [Online Document] : <http://isim.georgetown.edu/Publications/RCRCCPubs/Orozco/Understanding%20the%20remittance%20economy%20in%20Haiti.pdf>, 36 p.

Orozco, M. (2005), Remittances, the Rural Sector, and Policy options in Latin America. *Rural Finance Innovation Case Study*. Washington D.C, 17 p.

Orozco, M. & Hamilton, E. (2005), Remittances and MFI intermediation: issues and lessons. in Remittances, *Microfinance and Development: building the links*, Judith Shaw editor, The Foundation for Development Cooperation. Online (visited in September 2008) at http://remesasydesarrollo.org/uploads/media/Remittances_and_MFI_intermediation.pdf, 20 p.

Orozco, M. (2004), The Remittance Marketplace: Prices, Policy and Financial Institutions, *Institute for the Study of International Migration*, Georgetown University, Washington, DC. <http://pewhispanic.org/files/reports/28.pdf>, 42 p.

Orozco, M. (2003), *Worker Remittances in an International Scope* Washington, DC: Inter-American Dialogue, Working Paper, March 2003, 12 p.

Peach, J. (2008), Galbraith and the Problem of Uneven Development, *Journal of Economic Issues*, vol. 42, n° 1, pp. 25-35.

Ponsot, F. (2006), L'offre de services de transfert d'argent par des institutions de microfinance : le cas du Sénégal, [Document non publié], Note de synthèse, CAPAF, 30 p.

PNUD-Haïti, *La vulnérabilité en Haïti : Chemin inévitable vers la pauvreté?* Rapport national sur le développement humain – Haïti, [document en ligne], voir http://hdr.undp.org/en/reports/nationalreports/latinamericathecaribbean/haiti/haiti_2006_fr.pdf, 142 pages.

Rhyne, E. (2005), The Impact of Remittances on Microfinance Institutions, Washington DC., *InterAmerican Development Bank*, July 23, 2005. Online document : <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=561648>, 10 p.

Sanchez-Mazas, M. & Salgado, F. (2007), Repenser le phénomène migratoire : dimensions idéelles, mécanismes psychosociaux et pistes d'actions, in *Mondialisation, Migration et Droits de l'Homme : un nouveau paradigme pour la recherche et la citoyenneté*, vol 1 (Caloz-Tschopp & Dasen, dir.), Genève, Bruylant, pp. 681-714.

Schnappe, D. et al. (2001), De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 17, Numéro 2, pp. 9 – 36.

Sobhan, S. (2005), Fonkoze: Providing Rural Remittances Services in Haiti, [document non publié], présenté le 30 juin 2005, disponible sur internet à l'adresse suivante (visité en septembre 2008) : <http://www.iadb.org/IDBDocs.cfm?docnum=561725>.

Souffrant, C. (1974), Les Haitiens aux Etats-Unis, *Institut National d'Études Démographiques*, (Migrations), 29e Année, pp. 133-146.

Terry, D. (2005), Sending Money Home : Remittances as a Tool in Latin America and the Caribbean, *Development Bank*, Manila, Joint conference on Remittances, September 12-13, 2005.

Trouillot, M.-R. (1990), Haiti, State Against Nation, Origins and Legacy of Duvalierism, *Monthly Review Press*, New York, 288 p.

Tucker, M. & Tellis, W. (2005), Microfinance Institutions in Transition: Fonkoze in Haiti Moves toward Regulated Banked Status, *Journal of Microfinance*, volume 7, N° 2, 25 p.

United States Census Bureau (2000) *Profile of Selected Demographic and Social Characteristics: 2000*. Table FBP-1. <http://www.census.gov/population/cen2000/stp-159/stp159-haiti.pdf>.

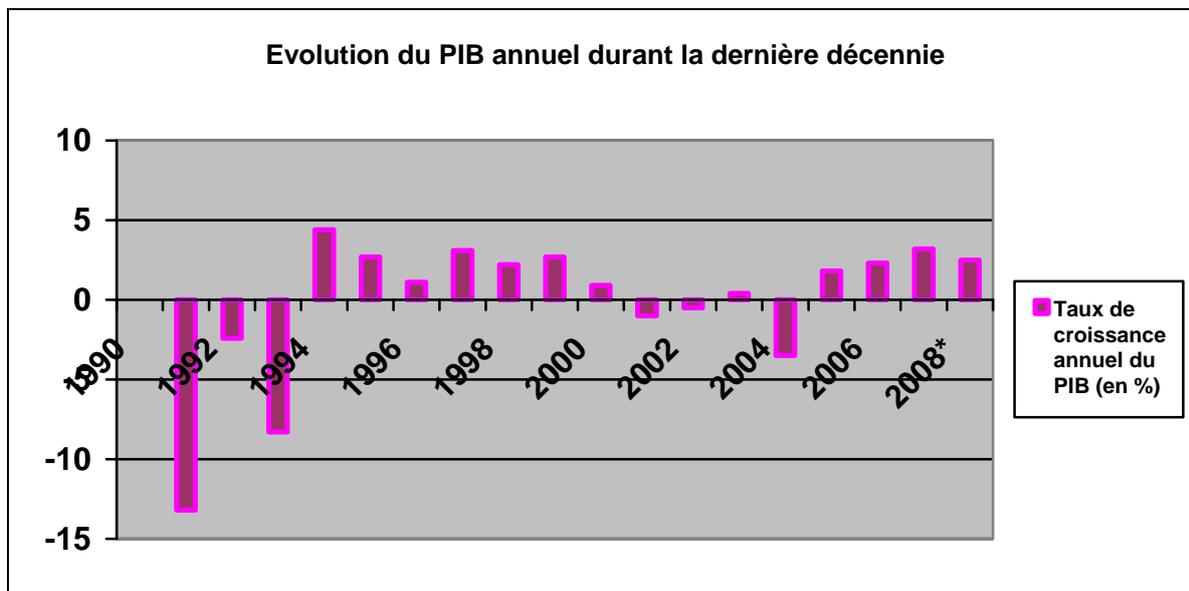
Vlcek, W. (2006), Development v. Terrorism — migrant remittances or terrorist financing? Challenge Working Paper, 26 p.

Weiss, D. (2007), Role of Microfinance Institutions for International Remittances, World Bank Institute, [Not Printing Document] Online at (visited in September 2008) : <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/240424/NEW%2Dnotprinting%5FWeiss%5FInternationalRemittances.ppt>.

World Bank (2006), *Economic Implications of Remittances*, (Global Economic Prospects). Washington DC., World Bank, 157 p.

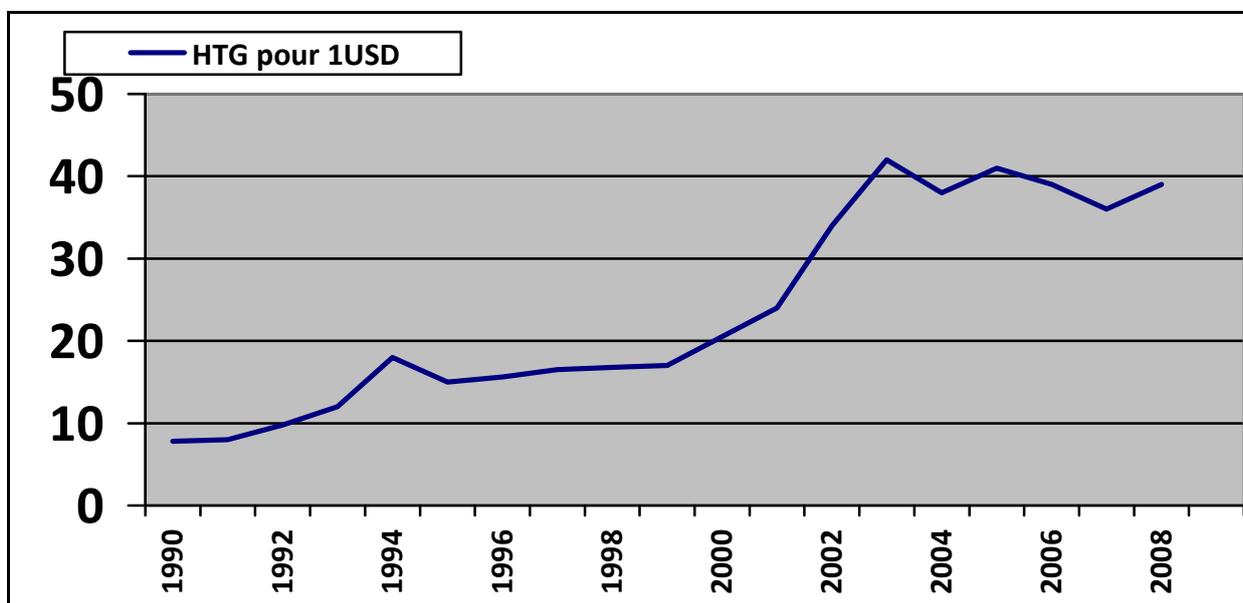
Annexes

Annexe 1. Taux de croissance du PIB haïtien sur la dernière décennie



Source : IHSI. La baisse de l'année 2004 peut s'expliquer en partie par les événements politiques de la même année. *Suite aux ouragans dévastateurs de septembre 2008, l'objectif de croissance du PIB de 3,7% a été revu à la baisse à 2,5%.

Annexe 2. Évolution du taux d'appréciation de la Gourde Haïtienne (HTG) par rapport au dollar Américain.



Source : données de la Banque de la République d'Haïti (BRH).

Annexe 3. LES 20 PREMIERS PAYS D'OU VIENNENT LES TFMH EN 2006

TFMH VERS HAITI EN 2006	MONTANT EN \$US COURANT	ESTIMATION EN POURCENTAGE
TOTAL	918999982,9	100,00
United States	520504832	56,64
Dominican Republic	110805872	12,06
<i>Others (South)</i>	74628008	8,12
Canada	63686308	6,93
Guadeloupe	37264988	4,05
France	24913450	2,71
French Guiana	24722902	2,69
Bahamas, The	19869960	2,16
Cuba	14118246	1,54
Martinique	12275538	1,34
Netherlands Antilles	3772429	0,41
<i>Others (North)</i>	3650169	0,40
Venezuela, RB	1666477,25	0,18
Switzerland	1303002,5	0,14
Belgium	1038657,06	0,11
Netherlands	692805,19	0,08
Germany	670776,38	0,07
Spain	588168,44	0,06
Mexico	489038,94	0,05

Source: Ratha and Shaw, 2006, "South-South Migration and Remittances," Development Prospects Group, World Bank (www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances).